

Rédaction et administration
430 EST NOTRE-DAME
MONTREAL
TELEPHONE : HARbour 1241
SERVICE DE NUIT :
Administration : . . HARbour 1243
Rédaction : . . . HARbour 3679
Gérant : . . . HARbour 4897

LE DEVOIR

Directeur: HENRI BOURASSA

Vol. XXIII — No 92
TROIS SOUS LE NUMERO
Abonnements par la poste
Edition quotidienne
CANADA \$ 6.00
E.-UNIS et Empire Britannique . . 8.00
UNION POSTALE 10.00
Edition hebdomadaire
CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . 3.00

En marge du Panama de Beauharnois

M. Bennett a fait enfin ces jours derniers la déclaration qu'il avait promise à propos de l'entreprise de Beauharnois, où deux compagnies sont intéressées de façon directe: la *Beauharnois Power Corporation* et la *Beauharnois Light, Heat & Power Company*, — celle-ci filiale de celle-là, — avec d'autres compagnies du reste toutes ensemble liées à l'affaire. Les porteurs de différents titres des maîtresses compagnies se demandent encore où M. Bennett les met au juste, si la Banque de Montréal, la *Canadian Bank of Commerce* et la Banque Royale savent, elles, un peu mieux quelle situation il leur fait, à cause de leurs avances de fonds nécessaires au parachèvement des travaux gigantesques dont la fin presse; car dès le 1er octobre prochain, la *Beauharnois L. H. & P. Co.* devra commencer de livrer une première tranche de 25,000 H. P. à la *Montreal Light, Heat & Power Cons.*, outre les livraisons à faire à la *Hydro-Electric* ontarienne.

Le public montréalais et, qui plus est, les consommateurs d'électricité de toute la région montréalaise ont intérêt au contrat intervenu entre la *Montreal L. H. & P. Cons.* et la *Beauharnois L. H. & P. Co.* D'ici au 23 juin 2003, en effet, la seconde reconnaît à la première le monopole exclusif de la vente et de la distribution de l'énergie hydro-électrique dans un rayon de trente milles de la Place d'Armes, à Montréal, — sauf dans les comtés de Beauharnois, Huntingdon et Châteauguay et dans une bande de terrain des comtés de Richelieu et de Verchères avoisinant le fleuve Saint-Laurent; dans ces deux zones, la compagnie de Beauharnois se réserve des droits exclusifs, pour une aussi longue période.

Du 1er octobre 1932 au 23 juin 2003, cela fait plus de 70 ans. D'ici soixante-dix ans, donc, la *Beauharnois L. H. & P. Co.* a son territoire exclusif et la *Montreal L. H. & P.* le sien. Un rayon de trente milles de la Place d'Armes, cela veut dire toute la région sise dans les soixante milles au centre de laquelle se trouve Montréal; c'est la partie du pays où la densité de la population est déjà le plus grande et où il y a le plus de consommateurs. Le public n'a guère fait attention à cela; ces sortes de contrats sont aujourd'hui si fréquents et les grandes compagnies d'utilité publique au lieu de se faire concurrence, s'entendent si bien pour se partager un territoire, voire une province, comme des gamins se divisent des pommes cueillies dans un verger. Le public n'a pas plus à y voir que les pommes. Il est, en ces circonstances, chose dont l'on troque sans aucun embarras.

D'ici l'an 2003, le consommateur de la région montréalaise ne pourra se procurer d'autre électricité que celle dont la *Montreal Light, Heat & Power Cons.* voudra bien l'approvisionner. Lorsque s'organisera la compagnie de Beauharnois et que commenceront les vastes travaux qui ont fait tant de bruit jusque dans le monde politique, l'on entendit d'excellentes gens prétendre qu'au vrai la *Beauharnois* se foudrait pour mener une concurrence intense au trust de l'électricité montréalaise. Le trust allait voir! D'aucuns crurent cela, — si d'autres, plus sceptiques, se dirent: "Attendez les combinaisons financières qui s'en viennent et vous verrez que ces prétendus concurrents s'entendent sur le dos du public." L'affaire est faite depuis quelque temps. Et le contrat du 19 novembre 1930 produit par M. Bennett lundi dernier remplace un accord moins étendu, à ce que l'on sait, signé par les deux mêmes compagnies dès décembre 1929. C'est dire qu'au temps où les naifs parlaient encore de concurrence, l'accord existait déjà et que les zones d'influence exclusive étaient attribuées.

Du 1er octobre 1932 au 1er octobre 1939, les livraisons d'électricité par la *Beauharnois L. H. & P.* à la *Montreal L. H. & P.* s'échelonnent à raison de 25,000 H. P. par année, soit 25,000 en 1932, 50,000 en 1933, 75,000 en 1934, jusqu'à ce que le chiffre total de l'énergie hydro-électrique fournie par la productrice à la distributrice atteigne, le 1er octobre 1939, un total de 200,000 H. P., maximum que la *M. L. H. & P.* a fixé elle-même et qu'elle aura droit de recevoir et s'engage à prendre jusqu'en juin 2003 sans interruption. Le prix est fixé d'avance: \$14.65 par année par H. P. Cela veut dire, pour la période d'octobre 1932 à octobre 1933, un loyer de \$30,520.83; il montera par degrés pour atteindre, en octobre 1939, alors que les 200,000 H. P. prévus par l'entente seront tous livrés, \$244,166.64 par mois. D'octobre 1939 à l'expiration de l'accord, — en 2003, — la *Beauharnois L. H. & P. Co.* touchera de la *Montreal L. H. & P. Cons.* un loyer annuel approximatif de \$2,930,000, soit, pour les 64 dernières années, la somme respectable de \$187,520,000. On s'imagine aisément qu'à ce prix de revient brut la *Montreal L. H. & P. Cons.* devra ajouter des frais généraux de toute sorte, ses charges fixes, ses dividendes aux actionnaires, ses profits ordinaires et ses profits d'après. Tout cela atteindra un total quasi astronomique, que le public groupé dans un rayon de 30 milles de la Place d'Armes devra verser à cette compagnie d'utilité publique, à cause du contrat présent avec la *Beauharnois L. H. & P. Co.*, qui n'est qu'une des sources d'alimentation de la *Montreal L. H. & P. Cons.* Il y en a d'autres.

On comprend que dans de telles circonstances la *Montreal Light, Heat & Power Cons.* ait pris ses précautions de tout genre. Ainsi, elle a expressément stipulé: d'abord, que la *Hydro-Electric* ontarienne ne devra en aucune circonstance jouir d'un prix plus avantageux que le sien, pour ce que regarde l'électricité à recevoir de la *Beauharnois L. H. & P. Co.* pendant toute la durée du contrat entre celle-ci et le monopole montréalais; ensuite, que la *Beauharnois Power Corporation, Ltd.*, compagnie maîtresse de la *Beauharnois L. H. & P. Co.*, se porte caution et garante absolue des engagements pris par sa filiale envers la compagnie montréalaise; en troisième lieu, que si jamais la *Beauharnois L. H. & P. Co.* hypothèque, loue, vend ou cède de quelque façon que ce soit sa propriété à une autre société d'affaires, cela devra recevoir l'assentiment de la compagnie montréalaise; et l'actif cédé répondra de l'exécution parfaite du contrat avec la *Montreal L. H. & P. Cons.* jusqu'au terme de celui-ci. En plus, la *Montreal Light, Heat & Power Cons.* se fait reconnaître un certain droit de regard sur toute l'entreprise de Beauharnois et un contrat en vertu duquel elle sera consultée quant à l'aménagement des usines, du matériel, etc. En considération des services qu'elle pourra rendre ainsi à la *Beauharnois L. H. & P. Co.*, la *Montreal L. H. & P.* touchera une première et forte somme à la date où elle commencera de recevoir de l'énergie hydro-électrique de Beauharnois et quelques sommes additionnelles importantes, en sus de quoi elle aura droit à des dédommagements pour frais de voyage, dépenses, etc.

Tous ces détails, ainsi que tous ces engagements, il va de soi que les banquiers, les bailleurs de fonds et les financiers intéressés, à Montréal et ailleurs, aux affaires des deux compagnies les connaissent déjà. Le grand public, lui, a vaguement entendu parler parfois d'un accord entre elles, d'un partage de territoire, etc. M. Bennett, en livrant le contrat du 19 novembre 1930 à la publicité, permet aux consommateurs de constater quelle place ils tiennent dans ces tractations entre grandes compagnies, comment elles délimitent leurs zones d'influence réciproque, comment les monopoles se taillent, pour soixante-dix ou quatre-vingts ans, des sortes de fiefs exclusifs dont aucun Montréalais, aucune industrie montréalaise, aucune maison

Chronique

Perles électorales

La dernière campagne électorale municipale a été, comme toutes les autres, fertile en perles oratoires. Il y en a eu qui légalisaient l'histoire, d'autres la géographie, d'autre le bon sens, sans parler des fautes contre la grammaire et la syntaxe qui ont été légion (il y a aussi les entorses à la vérité, mais il est très difficile de se prononcer là-dessus, car on ne trouve-t-elle peut-être pas d'exception pour "justifier" la règle générale).

À travers la fumée, les interruptions, les applaudissements, le bruit menu des conversations particulières (peu de ces orateurs sont écoulés), le novelliste a entendu des déclarations cocasses qui ne le surprennent même plus. Souvent, lors que l'orateur, ne disant rien d'intéressant, laissait au loisir à son crayon, le novelliste a consigné ces perles sur son carnet.

Le lendemain matin, à sept heures et demie, en relisant ses notes sténographiques pour écrire le compte rendu de l'assemblée, l'atmosphère étant disparue, l'espace et le temps manquant, et pris d'un peu d'indulgence pour en avoir tant entendu, il a laissé de côté quelques-unes de ces perles. D'autres fois, il en a rapporté qui ont passé presque inaperçues dans l'avalanche de comptes rendus qui remplissent tout le journal.

Mais l'élection passée, lorsqu'il a eu enfin le temps de souffler, le novelliste a pensé à toutes ces solides déclarations sur un ton dramatique et pompeux et il en a éprouvé une grande pitié. Sans se faire d'illusion sur la valeur bien problématique de son travail, dans l'espoir de contribuer tout de même à la correction de notre langue, il a repris ses carnets, a repêché ces perles et en a choisi quelques-unes qui illustrent bien la situation. Pour ne pas être trop cruel, il ne nommera pas les orateurs, mais dira seulement la date.

Le 8 mars dernier, dans le nord de la ville, un candidat a dit: "Je ferai de tous mes pieds et de toutes mes mains".

Le 10 mars, encore dans le nord, un orateur a dit, parlant d'un candidat: "Cet homme a monté l'échelle sociale avec sept magasins", puis: "Walter Scott a dit: c'est bien beau d'emprunter mais il faut payer". À la même assemblée, un autre orateur: "Plus il y a de pléiades de candidats, plus il y a d'opinions", et plus loin: "Indubitablement parlant et même politiquement parlant".

Le 13 mars, un aspirant candidat qui ne le fut pas: "Lors de la construction du port de Québec, quel qu'un s'emerveillait de voir soulever la trappe qu'on allait installer; mais celui qui dirigeait les travaux répondait que cela n'était rien et ajoutait: Donnez-moi un point d'appui et je soulèverai le monde".

Le 1er avril, un orateur qui tout le monde reconnaît quand même nous ne le nommerons pas, déclarait dans un quartier de l'est: "...pas plus qu'on est capable de construire un propriétaire ordinaire avec des prières". "Les électeurs de Saint-... auxquels l'honneur de représenter... renie sa vie naturelle dans des choses auxquelles il sait que c'est faux".

C'est assez: on pourrait continuer, et chaque novelliste a sa collection de ces petits monstres oratoires. Ce qui importe c'est que ça change, que la tenue des discours électoraux s'améliore, et cela influera sur le fond.

Une bonne part de ces inepties est attribuable à ce qu'on appelle l'orateur ouvrier. Les ouvriers forment la masse de la population, ils le savent et les candidats le leur ont assez répété. Mais si un terrassier voulait, sans autre préparation que son métier, construire un meuble d'art, l'ébéniste hausserait les épaules et il aurait raison: on ne s'improvise pas plus orateur qu'ébéniste. L'on peut certes s'écarter une planche et planter un clou sans être menuisier, et n'importe quel peut crier: Messtres les électeurs... sans être orateur. Ces orateurs sont, sans rare exception, une calamité, c'est une concession à la démagogie. Et d'ailleurs, les ouvriers ne s'y trompent pas, et ils aiment mieux entendre un discours bien fait que les élocutions brutes et les histoires grasses d'un bonhomme qui doit parler pendant vingt minutes pour avoir dix piastres. Ce serait donc en définitive dans l'intérêt des candidats d'écarter les orateurs dont le seul titre est d'être ouvriers.

Mais si la plate de l'orateur ouvrier s'est développée, c'est que le milieu était favorable. En effet, il n'y a pas que les ouvriers, loin de là, qui prononcent des discours atroces. On comprend que le candidat, quel qu'il soit, doit parler, mais s'il ne peut pas préparer son discours, qu'il le fasse préparer et qu'il le fasse court. Puis les autres orateurs mieux ferrés pourront

d'affaires montréalaise ne sauraient, quoi qu'ils fassent, se dispenser.

C'est l'Etat dans l'Etat; et il n'est responsable qu'à des sortes de commissions dont nos gouvernants auront besoin d'étendre et de renforcer singulièrement les pouvoirs, dans l'intérêt et pour la protection même du consommateur.

Mais l'Etat dans l'Etat est parfois aussi puissant que l'Etat tout court, — et mieux organisé pour lui tenir tête, lasser sa vigilance, l'entamer.

La conclusion de tout cela, c'est que de l'une à l'autre années le public se voit davantage aux mains de monopoles de plus en plus étendus. Et il se laisse faire...

Georges PELLETIER

exposer les questions en jeu, après préparation convenable.

On a fait dire à Joseph Prud'homme: Ce sabre est le plus beau jour de ma vie. Mais cela n'est rien en comparaison de ce que le Moniteur canadien devra trouver. Car c'est un échec en chair et en os, un échec influent et qui n'est pas un travailleur manuel, qui a dit dernièrement cette phrase effarante, rapportée ici même il y a quelques jours: L'égout collecteur, c'est moi!

Et nous nous souvenons d'avoir entendu un bout de discours digne du vaudeville pendant l'élection provinciale de l'été dernier. Un médecin député présidait avec un autre une assemblée. Il avait à remercier l'orateur précédent, avocat, dont le père était dans la salle, et à présenter l'orateur suivant, avocat et ministre. Il a d'abord remercié le premier et a félicité son père d'avoir un fils; qui, bien qu'avocat, avait fait honneur à sa profession; il a ensuite présenté le ministre: Je n'ai pas besoin de le nommer, dit-il, vous le connaissez par ses œuvres, etc., etc., "vous le connaissez par les injures qu'on lui a lancées". Le ministre regarda les journalistes d'un air suppliant.

CASIMIR

Bloc-notes

Points d'interrogation

Le Progrès du Saguenay, que la question de la pulpe intéresse, n'avait récemment (numéro du 14 avril) cet extrait d'une interview de M. Edouard Carteron, consul général de France, à la Presse du 9 avril: J'ai trouvé du fret en France, j'en ai trouvé au Canada. Mais le travail n'a pas toujours été facile. Des difficultés existent qui ne seront pas aisément aplanies. Des ententes occultes empêchent l'exportation de la pâte de bois en France; seule la nitrocellulose ou pâte de bois pour la fabrication artificielle nous est permise...

Des ententes occultes empêchent l'exportation de la pâte de bois en France... On comprend que la phrase ait plus que fait dresser l'oreille au Progrès, qui même une si vive campagne pour la réouverture des pulperies de Chicoutimi, dont l'exploitation compte pour tant dans la vie économique de sa ville. Aussi s'est-il empressé de poser une série de points d'interrogation.

Entre qui, demande-t-il, existent ces ententes? Entre les papeteries françaises? Entre les industriels canadiens? Entre les fabricants de pulpe scandinaves? Au profit de quels intérêts agissent-elles? Existe-t-elles entre des fabricants du Canada et de la Scandinavie? Pourquoi limitent-elles le commerce entre nous et le manufacturier français?

Nous n'insinuons rien, continuait-il, nous posons des questions: nous attendons des réponses, non pas de M. Carteron qui a dû dire ce qu'il pouvait et pas davantage, mais de ceux qui, au Canada, savent là-dessus à quoi s'en tenir. Il doit s'en trouver.

De quel genre sont-elles [ces ententes occultes]? Quelque expert en matière de pulpe et de papier pourrait le dire. S'agit-il d'un pacte entre industriels scandinaves et papeteries canadiens?

La réponse à ces questions ne manquera sûrement pas d'intérêt, et pas simplement pour le public de Chicoutimi.

En Irlande

Le débat est formellement engagé au parlement de l'Etat libre d'Irlande sur la question du serment d'allégeance. Le premier projet de loi présente comme un amendement à la Constitution. Il en supprimerait l'article qui impose aux députés et sénateurs la prestation du serment. Un second projet de loi fera disparaître le texte qui impose aux candidats la promesse, s'ils sont élus, de prêter le serment.

Le débat de fond aura lieu la semaine prochaine, sur la deuxième lecture du premier projet. Adopté à la Chambre, où le gouvernement paraît assez sûr de la majorité, le projet devra passer au Sénat où les républicains ne représentent qu'une fraction minoritaire. On se demande ce que fera le Sénat. S'il rejette le projet, la Chambre pourra le reprendre dans un délai de dix-huit mois, croyons-nous, et si elle l'adopte de nouveau, il n'aura plus besoin cette fois de la ratification du Sénat.

Les humbles

A Copper Cliff, dans la région de Sudbury, il n'existe point d'école bilingue.

Or voici que cette absence d'enseignement normal a inspiré à l'une des nôtres dont il faut retenir le nom, Mme Victor Tardif.

Ancienne institutrice et femme d'œuvres, dit le "Droit", elle sait

A OTTAWA

Le nouveau maire de Montréal, M. Rinfret, réclame pour sa ville

La gare du "C. N. R.", le chômage et les travaux à continuer ou à exécuter — M. Rinfret ne parle pas de politique — M. Duranleau et la campagne des Trois-Rivières, l'été dernier — M. Hackett ne veut pas la fusion du "C. N. R." et du "C. P. R.", mais un régime d'exploitation commun pour le temps de la crise

MM. BENNETT ET KING SE PREPARENT A CLORE LE DEBAT

(Par Emile BENOIST)

Ottawa, 20. — M. Fernand Rinfret vient de faire, à la Chambre des Communes, son premier discours comme maire de Montréal. Il a voulu, ainsi qu'il l'a dit lui-même, profiter de l'occasion que lui offrait le débat sur le budget pour exposer au gouvernement fédéral, sans y mettre aucune préoccupation partisane, certains problèmes économiques qui se posent actuellement dans la ville de Montréal. Et le principal de ces problèmes, c'est celui du chômage et des secours qu'il convient d'offrir, aux chômeurs.

Depuis deux semaines qu'il est à l'hôtel de ville de Montréal, M. Rinfret a pu se rendre compte que le chômage a causé dans notre ville une situation bien plus inquiétante qu'il ne le croyait avant son élection à la mairie.

Le ministre des finances a raison, dit M. Rinfret, de prêcher l'économie, de recommander l'économie partout. Mais l'inconvénient c'est que nous nous trouvons dans la nécessité de pratiquer l'économie au moment précis où c'est par millions de dollars qu'il importe de dépenser de l'argent pour secourir les chômeurs, l'armée des chômeurs qui manque de tout. Il s'agit de loger, de vêtir, de nourrir ces malheureux.

A l'heure qu'il est, le gouvernement fédéral ne doit pas refuser de continuer, il doit même augmenter ses octrois aux municipalités pour le soulagement du chômage. On lui fait pratiquer l'économie c'est dans l'emploi que l'on fait de ces octrois. D'aucuns recommandent le régime de secours directs. M. Rinfret ne croit pas que ce soit recommandable. Mais que les travaux de secours qui sont entrepris soient véritablement des travaux de secours. Que la plus grande partie de l'argent dépensé ne passe pas à des expropriations, à des achats de matériaux ou d'outillage.

Dans tous les centres urbains, la crise du chômage existe. Elle sévit peut-être à Montréal plus qu'ailleurs. Pourquoi le gouvernement fédéral n'entreprend-il pas au plus tôt la construction d'un nouvel hôtel des Postes dans notre ville? Les grands travaux du *Canadian National* sont interrompus, pourquoi ne pas les continuer?

M. Rinfret ne demande pas que tel plan soit suivi plutôt que tel autre. Si le gouvernement considère que les plans d'abord arrêtés ne conviennent pas, qu'il les change. Il est possible que la construction d'une gare centrale soit préférable au maintien de deux gares, mais que l'on prenne une décision et que les travaux s'accomplissent.

Trois autres discours ont été prononcés, aujourd'hui, sur le budget, par M. Alfred Duranleau, ministre de la marine, par M. John Hackett, député conservateur de Stanstead, et par M. Coote, député progressiste de Macleod, en Alberta.

M. Duranleau a parlé en anglais d'abord et ensuite en français. Nous donnons ci-après un substantiel résumé de ses discours.

M. Hackett a reparlé du problème ferroviaire. Il suggère qu'au-dessus des conseils d'administration du *Pacific Canadian* et du *Canadian National*, on établisse une sorte de commission de suppression la double des services de transport. Le député de Stanstead considère que cette suppression se traduirait par une économie annuelle d'à peu près quatre-vingts millions de dollars pour nos deux chemins de fer.

M. Coote a suggéré, entre autres choses, que le gouvernement ait recours à l'inflation monétaire pour faire renaitre la prospérité. L'inflation monétaire, c'est l'une des maudites des gens de l'Ouest.

A quand la fin du débat sur le

l'important rôle que joue la langue maternelle dans la conservation de la mentalité catholique et française de notre enfance. Sa grande pitié lui a donné le courage de donner gratuitement des leçons de français, trois heures par semaine, à une classe de trente-deux enfants. Adressons le même respectueux salut, les mêmes félicitations, la courtoise institutionnelle, aux parents et aux enfants qui s'efforcent de garder dans ce coin de l'Ontario notre vieil et précieux héritage.

O. H.

budget? C'est ce qu'on se demande. A moins d'un miracle, ce n'est pas pour vendredi. On entend dire en effet que M. Mackenzie King et M. Bennett ont l'intention de prendre part à ce débat. Si l'un ni l'autre n'est affecté par le règlement parlementaire qui limite les discours à quarante minutes. Le premier ministre et le chef de l'opposition ont déjà donné des preuves de leur endurance oratoire. A eux deux, ils sont capables de parler pendant cinq ou six heures, peut-être même pendant plus longtemps que cela.

Au cours d'un caucus libéral, tenu ce matin, M. Mackenzie King aurait annoncé que dans son discours sur le budget il définirait son attitude à propos de la conférence économique interimpériale. A ce même caucus, les libéraux auraient décidé de ne pas retarder, de hâter même la progression de la session, si le gouvernement veut bien correspondre à certains désirs oppositionalistes.

Nous résumons les discours de la journée dans l'ordre où ils ont été prononcés.

M. Duranleau

Le ministre de la marine félicite d'abord M. Rhodes pour la franchise et le courage dont il a fait preuve dans sa description des conditions économiques du Canada.

Les oppositionnistes semblent oublier que notre pays traverse, à l'heure actuelle, une crise économique d'étendue mondiale: que le gouvernement, depuis qu'il a chargé des affaires, s'efforce par tous les moyens — et avec une certaine mesure de succès — à remédier à des maux produits par les erreurs économiques qui, pendant de longues années, ont été le pain quotidien d'une administration précédente.

Dans les circonstances actuelles, un double remède s'imposait, comme l'a bien démontré le discours du budget: premièrement, prélever des fonds pour obvier à une baisse dans le revenu; deuxièmement, sauvegarder l'industrie canadienne.

Il est vrai que les causes de la crise actuelle ne pouvaient guère être prévenues par les gouvernements. Mais les libéraux, quand ils étaient au pouvoir, auraient pu ne pas aggraver la crise, comme ils l'ont fait, par leur aveuglement et par leurs actes.

Tous les économistes étaient convaincus que l'orgie financière de 1929 conduisait au désastre. Mais le gouvernement précédent ne voulait rien voir.

Durant l'automne de 1929, quand une délégation du "All Canadian Labour Congress" se présenta devant l'ancien premier ministre, dans l'espoir de lui ouvrir les yeux, pour le supplier de mettre une digue au flot de travailleurs étrangers qui inondait le pays, quelle a été sa réponse?

Il a répondu qu'il ne fallait pas crier au loup ayant que le danger ne soit visible, que le chômage était une affaire absolument saisonnière, que l'immigration dont on se plaignait ne faisait, en somme, qu'augmenter le nombre des consommateurs et nos moyens de production.

Et les immigrants continuèrent d'entrer au pays au taux de 10,000 personnes par mois. Il en arriva 163,286 en 1930. Il en vint plus de 80,000 durant les huit premiers mois de 1930. Et l'on en vint à se demander ce qu'on ferait des 125,000 jeunes Canadiens qui, chaque année, atteignent l'âge d'homme et demandent leur place au soleil de la patrie.

"Ce sont autant de consommateurs", avait dit le chef libéral. Ils furent des consommateurs, sans doute, mais le pays dut bientôt payer ce qu'ils consommaient.

Mais Québec a réagi. Aux élections de 1930, elle multipliait par six sa représentation conservatrice.

Dans les industries secondaires du Québec, nous trouvons d'abord celles de l'alimentation et du vêtement, ou les industries dont les produits sont de consommation courante, tant au pays qu'à l'étranger. Les pulperies et les papeteries et les usines centrales électriques sont plutôt des industries primaires parce que leurs produits servent en entier de matières premières à d'autres industries.

Les principales industries secondaires du Québec sont celles du vêtement, de la chaussure, des tabacs et des produits laitiers,

Non seulement les industries textiles ont gardé leur niveau au cours des deux dernières années, mais les importations de coton brut, 7,074,000 livres en février comparative-ment à 6,527,000 livres en janvier, montraient de l'augmentation au commencement de l'année, ce qui est une indication d'une accélération d'activités.

Les importations de caoutchouc brut indiquent les mêmes tendances.

Quant à la chaussure, industrie presque exclusivement québécoise, elle est aujourd'hui normale et donne des signes de prospérité, tandis que nos importations de chaussures sont devenues insignifiantes, ne couvrant pas 5% de notre consommation.

Il en est de même de l'industrie des tabacs. Non seulement notre consommation du produit domestique a augmenté, mais le tabac canadien est devenu un important article d'exportation. En valeur, 80% du tabac consommé au Canada est poussé au Canada.

Il fut un temps où le Canada était un fort exportateur de beurre, mais sous un régime de laisser-faire qui dura, hélas! trop longtemps, l'industrie laitière, la plus importante des industries rurales du Québec, périssait et notre pays ne pouvait produire assez de beurre pour sa propre consommation: en 1930, il était obligé d'en importer pour \$41,913,372; aujourd'hui nous sommes redevenus des exportateurs de beurre. Il serait difficile d'établir quel a été le rôle du Québec dans ce changement, mais le recensement de 1931 nous montre que le nombre de bovins de cette province a augmenté de 1,594,710 en 1921 à 1,720,447 en 1931, de sorte qu'il est justifiable de présumer que le vieux Québec fournit plus que sa part dans ce surplus de beurre disponible pour exportation. Les indications actuelles sont que la consommation canadienne de beurre est de 100% canadienne et que les exportations dépassent les importations par une bonne marge.

Et le progrès que l'on peut constater autour de nous se manifeste un peu partout dans le pays, apportant l'encouragement et relevant le courage, excepté ceux qui ne veulent pas voir, et annonçant l'aurore des temps nouveaux prédits par le ministre des finances.

Mais les jalousies de parti empêchent souvent de voir les problèmes sous leur vrai jour. C'est un mal qu'il faudra guérir.

(Suite à la page 2)

Notre nouvel "Index"

IL VIEND D'ETRE MIS EN VENTE

Nous venons de mettre en vente le deuxième Index du Devoir, qui couvre le deuxième semestre de 1931.

Tous ceux qui ont consulté notre premier Index, celui de janvier-juin 1931, se sont rendu compte des services très considérables qu'il peut rendre. Non seulement il permet de retrouver en un clin d'œil tous les articles, toutes les pièces importantes publiées dans le Devoir, mais il permet aussi de retracer facilement toutes les pièces correspondantes publiées dans les autres journaux.

Aussi, vous désirez savoir ce que M. Taschereau, ce que M. Houde, ce que M. Lapointe, ce que M. Bourassa ont dit de tel ou tel sujet, dans telle circonstance donnée. Vous n'avez qu'à ouvrir l'Index, au nom de l'orateur ou au titre voulu. Vous savez tout de suite dans quel numéro du Devoir, à quelle page de ce numéro, vous devez vous reporter pour trouver le document recherché. Par la même occasion, vous saurez dans quel numéro des autres journaux se trouvera, selon toute vraisemblance, la pièce correspondante.

On l'a fait observer déjà: cet Index est de la plus grande utilité pour tous ceux qui s'intéressent au mouvement des idées, à la politique fédérale, provinciale, municipale, etc.

Le deuxième Index est fait d'après la même méthode que le premier: mais il est beaucoup plus considérable. Il couvrira quatre-vingts pages de texte, alors que le premier n'en contenait qu'une cinquantaine.

En dépit de ce surcroît considérable, le deuxième Index se vendra au même prix que le premier, soit 25 sous l'exemplaire, \$2.50 la douzaine, franco; par quarts de 50, \$9.75, au cent, \$18, port en plus dans ces cas.

Il nous reste un certain nombre d'exemplaires du premier Index. On peut, dans les commandes, mêler les deux Index et bénéficier quand même des réductions par quantités.

Les commandes seront exécutées dans l'ordre de leur réception.

Adressez commandes et faire remises au Service de Librairie du Devoir, 430, rue Notre-Dame, Montréal. (Tel. HARbour 1241).

Le nouveau maire de Montréal, M. Rinfret, réclame pour sa ville

(Suite de la première page)
Le meilleur remède est encore de l'exposer au grand jour. Le député de Dorchester en a déjà cité un cas; le vais citer le plus récent, celui de l'élection partielle des Trois-Rivières. L'épouvantail de la guerre n'a pas été employé mais le même esprit s'est retrouvé.

Le lis dans un journal libéral, *La Chronique*, ce qui suit: "Ce potentiel, — il s'agit de M. Bennett — ennemi de notre langue et de notre religion." — *Souvenez-vous de la conscription.* — *Canadiens français, venez-vous lundi prochain.* — *La victoire est à notre porte!*

Heureusement, la victoire est allée à une autre porte.

Voici encore un extrait d'un discours du député d' Hochelaga, M. Saint-Père:

"M. Bennett dit que 'seuls les ouvriers qui voudront travailler autour de l'ouvrage.' Qu'est-ce que cela veut dire? Ce sera comme la 'dole' en Angleterre... On enverra nos fils, nos Canadiens français, travailler sur les routes du Nouveau-Ontario, à des salaires de famine!"

M. Saint-Père intervient et déclare qu'il n'a jamais dit cela ni dans un discours, ni autrement.

M. Duranleau, qui avait commencé son discours en anglais le termine en français.

"On me permettrait, maintenant, dit-il, après l'attention très courtoise que l'on vient de m'accorder, d'adresser quelques remarques dans la langue qui m'est la plus familière, et cela pour deux raisons: d'abord pour souligner, de façon pratique, le caractère officiel du français dans nos affaires nationales et, ensuite, pour féliciter ceux de nos collègues de cette Chambre qui, depuis le commencement de la session ont donné à nos débats la belle tournure bilingue que vous savez."

M. Duranleau reproche au député de Saint-Jean-Berthelme, M. Rheaume, une allusion qu'il a faite aux travaux exécutés dans le comté de Chambly-Verchères.

Ce député, dit M. Duranleau, oublie quelques faits essentiels. C'est d'abord, que les travaux de chômage ne sont distribués que dans la mesure où ils sont nécessaires. C'est ensuite, qu'ils sont appliqués dans la mesure des besoins des sans-travail sur les points où ils sont groupés.

Et comme le chômage se manifeste surtout dans les villes, il va de soi que les banlieues sont également affectées, quelquefois plus gravement que les grands centres, à cause des mesures de protection que ces centres ont adoptées pour protéger leurs ouvriers locaux.

C'est tout particulièrement le cas pour le comté de Chambly, dont plusieurs centres comme Saint-Lambert, Longueuil, McKayville et d'autres sont habités par un grand nombre d'ouvriers qui étaient employés à Montréal. L'adoption de la carte d'identité a eu un effet désastreux pour ces gens-là, ce qui a aggravé le problème et nécessité des mesures spéciales.

C'est ce qui a été fait. D'autre part, s'il s'est fait dans Chambly-Verchères des travaux publics relativement considérables, on n'a encore eu là qu'une faible compensation pour le fait que, dans ce comté, il n'y a eu que très peu de travaux municipaux et point du tout de travaux provinciaux.

D'autant plus que le comté de Saint-Jean-Berthelme n'a pas été si mal partagé. La ville de Saint-Jean, dans son comté, avait bénéficié de travaux municipaux pour \$110,000.

Avant de cesser
SENECAL. — A Saint-Marc sur Richelieu, dame Pulchérie Beaudry, épouse de Clément Senechal, décédée le 19, âgée de 73 ans et 8 mois. Service à Saint-Marc, vendredi, à 9 heures. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nécrologie
CAOUCHE. — A Montréal, le 18, à 73 ans. Philomène Caouche, épouse de Louis Caouche.
CLEMENT dit LARIVIERE. — A Montréal, le 18, à 73 ans. Clément Larivière, époux de Marie-Louise Larivière.
CORRELL. — A Montréal, le 18, Octave Correll, époux d'Onésime Brillard.
DEBARE. — A St-Vincent de Paul, le 17, à 65 ans. Marie Aubry, épouse de Roméo Debare.
DESROCHES. — A Montréal, le 18, à 51 ans. Édouard Desroches, époux de Lulima Desroches.
FERNET. — A Toronto, le 19, à 67 ans. Victor F. F. Fernet, époux de Mary-C. Fernet.
FOURNIER. — A Montréal, le 18, à 72 ans. Marie-Rose-Délima Fournier.
GARAUD. — A Verchères, le 19, à 32 ans. Luc Garaud, fils de Maximilien Garaud.
GAUTHIER. — A Lachine, le 20, à 82 ans. Mme veuve Adolphe Gauthier, née Orléans.
GOSSELIN. — A St-Jean, le 19, Caroline Gosselin, épouse de feu Alphonse Gosselin.
GROU. — A Montréal, le 18, à 63 ans. Cordélie Grou, fille de Joe Grou et de Philomène Desjardins.
LAUREN. — A Montréal, le 19, à 50 ans. Arthur Laurin, époux de feu Thérèse Tiffrin.
LEMAITRE. — A Montréal, le 20, à 33 ans. Mme Ernest Lemaître, née Marie-Antoinette Brochu, fille de M. Louis Brochu et de feu Méline Vanier.
LEMOINE. — A Montréal, le 19, à 85 ans. Caroline Lemoine, fille de feu Pierre Lemoine.
LEPROHON. — A Montréal, le 18, à 85 ans. Adèle Leprohon, épouse de feu M. Joseph Leprohon.
LEPROHON. — A Montréal, le 17, à 14 ans. Henri Leprohon, fils de M. et Mme Joseph Leprohon.

Geo. Vandellac Limitée
Directeurs de funérailles — SALONS MORTUAIRES
SERVICE D'AMBULANCES, 120, Rachel est, MONTREAL
G. Vandellac, Jr. Tél. BElair 1717 Alex. Gour

La Société Coopérative
DE
Frais Funéraires
RUE SAINT-CATHERINE, 302 EST,
Plateau 7-9-11
Jos. Jeannotte, président. L. Eugène Courtois, gérant général

Docteurs, Consultants !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale
de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges
Lampes à arc pour salle d'opérations.
—Etablissements G. Bouillotte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instruments chirurgicaux
par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D.S.C.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Docteurs, Consultants !!!
Les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale
de Radiologie
Rayons X
Toute l'électricité médicale
—Gallois & Cie—
Ultra-Violet — Quarts — Infra-Rouges
Lampes à arc pour salle d'opérations.
—Etablissements G. Bouillotte—
Instruments de Diagnostic
—Collin & Cie—
Instruments chirurgicaux
par excellence.
Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogues sur demande.
PAUL CARDINAUX, D.S.C.
"PRÉCISION FRANÇAISE"
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

dont le gouvernement fédéral a payé 25% (\$27,500).

M. Duranleau fournit des chiffres sur les dépenses faites en travaux de secours dans différentes régions québécoises.

Sous les différents titres d'entreprises municipales, provinciales ou fédérales, des travaux ont été approuvés pour \$14,612,975 dont le gouvernement fédéral paiera \$4,645,807 et dont il a déjà payé près de \$500,000.

A ces chiffres, il faut ajouter \$686,261 par les travaux publics, \$125,000 par les chemins de fer et canaux, \$25,000 par la Commission des champs de bataille, \$40,000 par la défense nationale, et vous arrivez à un total de \$15,488,836.

Comment la distribution a-t-elle été faite par municipalités, par comtés? Je cite quelques chiffres parmi les plus importants:

Montréal, \$1,200,000; Québec, \$304,000; les Trois-Rivières, \$125,000; Sorel, \$40,000; Thetford Mills, \$60,750; Shawinigan Falls, \$30,000; Sherbrooke, \$80,000; Chicoutimi, \$250,000.

En résumé, des travaux de secours sont répartis dans 494 municipalités et 84 comtés provinciaux. Il doit y avoir des comtés libéraux sur ce nombre. Je crains que les électeurs de ces comtés, s'ils attendent leur député pour les renseignements, n'attendent longtemps avant de savoir ce que l'on fait pour eux.

Citons quelques noms de comtés sur les 86:

Beauce, \$55,000; Bonaventure, \$15,000; Gaspé, \$24,500; Labelle, \$13,500; Lotbinière, \$10,000; Portneuf, \$4,000; Témiscouata, \$12,250.

M. Duranleau termine en disant que le public saura reconnaître ce que le gouvernement actuel a fait et fera encore pour pallier la crise.

M. Fernand Rinfret
Il rappelle d'abord que l'an dernier, au cours du débat sur le budget, il lui était arrivé comme cette année de parler immédiatement après M. Duranleau et qu'il avait pris la peine de répondre point par point au discours de celui-ci.

Aujourd'hui, M. Rinfret ne tient pas à ce que son discours ait la moindre apparence de parti pris. Il veut simplement profiter de l'occasion qui lui est offerte d'exposer à la Chambre certains problèmes économiques qui se posent dans la ville de Montréal.

Comme M. Duranleau avait parlé cependant de la dernière élection complémentaire des Trois-Rivières pour reprocher aux libéraux certains discours qui se sont prononcés pendant la campagne, M. Rinfret fait observer au ministre qu'il est au moins mauvais gagnant. En effet, n'est-ce pas le candidat conservateur qui a été élu, par une faible majorité si l'on veut, mais élu quand même, lors de cette élection dans le comté des Trois-Rivières?

M. Rinfret félicite le ministre des finances de son discours du budget, surtout d'avoir dit bien clairement dans ce discours qu'au cours de cette année il nous faudra pratiquer l'économie la plus stricte.

"Je ne surprendrai pas le ministre, dit M. Rinfret, en lui apprenant que j'ai été récemment élu maire de Montréal. Je me suis déjà aperçu que la plus stricte économie s'impose peut-être davantage dans le domaine municipal de Montréal que dans le domaine fédéral.

"Le grand inconvénient, ce n'est pas que nous ayons à pratiquer l'économie mais c'est que cela nous soit absolument nécessaire alors que nous nous trouvons dans l'obligation de trouver des millions de dollars pour loger, vêtir et nourrir les chômeurs. Si ce problème ne se posait pas dans notre pays, je crois qu'il serait relativement facile pour chaque corps public de convaincre les gens de la nécessité de retrancher dans les dépenses d'ici quelques années et une telle politique ne tarderait pas à produire d'heureux résultats. Mais encore une fois, l'inconvénient c'est qu'alors même qu'il s'agit de moins dépenser, il nous faut trouver non pas des millions, mais des millions de dollars pour secourir l'armée sans cesse grossissante des chômeurs. Je parle maintenant d'après quelques semaines d'expérience comme maire de Montréal.

"La situation dans cette ville — et je crains bien que la situation ne soit la même dans plusieurs autres villes — est simplement épouvantable, bien plus inquiétante que j'avais pu le croire avant mon élection à la mairie.

"Chaque jour, des armées de chômeurs viennent nous trouver à l'hôtel de ville. Ce sont des hommes dans le plus grand dénuement, des hommes qui n'ont pas travaillé depuis des mois, des hommes qui ne peuvent payer leur loyer parce qu'il ne reste plus un sou vaillant.

"La situation a empiré pour cette simple raison qu'il y a quelques mois la plupart de ces gens avaient encore un peu d'argent disponible, ou encore, pouvaient compter sur un parent ou un ami pour les secourir; ou bien ils possédaient quelques meubles dont ils pouvaient disposer. A l'heure présente, ces ressources se trouvent épuisées. Si la situation ne s'améliore pas rapidement, l'armée des chômeurs sera plus considérable l'automne prochain qu'elle ne l'a jamais été dans le passé.

"En même temps que la situation se trouve ainsi empirée et va sans cesse en empirant, nos réserves et les moyens dont nous disposons pour secourir ces pauvres infortunés diminuent constamment. Réserves et ressources sont déjà considérablement diminuées.

"C'est pourquoi je fais appel — sans que cela soit peut-être nécessaire — au gouvernement, dans un esprit de coopération, sans la moindre arrière-pensée de parti pris, pour qu'il continue, dans toute la mesure où cela lui est possible, sa contribution pour le secours des chômeurs dans tout le pays.

"Je comprends ce que peuvent penser les gens de la droite et je tiens à dissiper l'impression que certains d'entre eux pourraient avoir, savoir que le problème du chômage est réglé, qu'il n'est plus nécessaire que le gouvernement fédéral, parce qu'il a déjà dépensé beaucoup d'argent à cette fin, continue de faire sa part pour que les chômeurs soient secourus. Tel n'est pas le cas. Nous devons mettre toute notre énergie du côté du problème du chômage et ne pas abandonner cette recherche avant que cette solution ait été trouvée.

"Je comprends que le gouvernement a augmenté considérablement certains impôts. Comme député de ce côté-ci de la Chambre, je n'en ferai pas reproche au ministre des finances; je ne lui reprocherai pas d'avoir alourdi l'impôt sur le revenu, d'avoir haussé la taxe sur les ventes, d'avoir augmenté d'autres taxes et d'autres impôts, si c'est principalement son intention de se servir de l'argent qu'il obtiendra ainsi pour continuer et pour accroître son aide aux municipalités à propos des secours aux chômeurs.

L'ouvrier et les fonds de chômage

"Une erreur a été commise. Elle s'est produite dans notre ville et probablement ailleurs, quant au genre de travaux à entreprendre en vertu de la législation de secours au chômage. Tous les corps publics, municipaux et provinciaux, auraient dû adopter comme principe de n'entreprendre que les seuls travaux où l'ouvrier aurait reçu la majeure partie de l'argent dépensé. Malheureusement dans beaucoup d'endroits, cet argent a été déboursé pour la construction de somptueux édifices qui ont coûté des sommes immenses, d'abord pour l'achat du terrain, pour les matériaux de construction et pour procurer des profits substantiels aux entrepreneurs. Il ne restait qu'une bien minime proportion des fonds à distribuer aux ouvriers. Mon opinion bien arrêtée est que la meilleure façon d'aider les chômeurs est d'entreprendre des travaux d'un caractère tel qu'on puisse laisser autant de fonds que possible, de 75 à 80 pour cent, à distribuer aux ouvriers directement.

"Je constate maintenant qu'il existe une tendance vers l'abandon des travaux de chômage et pour le versement de secours directs, ce qui permettrait de donner tout l'argent à ceux qui en ont besoin. Je suis d'avis qu'un tel système serait répréhensible au point de vue social, comme au point de vue moral. Je crois que si les gens sont obligés de travailler pour leur argent, ils auront plus le sens de la dignité et de l'économie civique. Mais, je le répète, le problème principal est de se procurer du travail.

"Nous en serons bientôt arrivés à une date fatidique dans la vie des grandes villes, je veux dire le premier mai. Comme vous le savez, c'est la date des démenagements. A Montréal, des centaines, peut-être des milliers de gens seront forcés de déménager parce qu'ils ont des arrangements de loyer depuis plusieurs mois, et ils ne peuvent plus se procurer d'habitat parce qu'ils ne possèdent aucune espèce de garantie à offrir à leurs propriétaires éventuels. C'est pourquoi je demanderai au gouvernement, en dépit du fait que son programme de secours aux chômeurs se termine le 1er mai, de se rendre à la requête qui lui sera présentée de prolonger la limite de temps prévu pour les octrois de secours pendant plusieurs mois encore. Plusieurs projets ont été soumis pour résoudre cette difficulté spéciale de la présente crise, — la question des loyers.

"On a proposé un moratoire sur le paiement des loyers pour quelques mois. Cela serait évidemment injuste puisque ce serait l'appauvrissement d'une autre classe qui a le droit de percevoir ses loyers.

"Si au cours de ce débat j'insiste pour que l'on entreprenne des travaux qui emploient surtout de la main-d'œuvre, c'est que je tiens à attirer l'attention du gouvernement sur l'urgence de certaines entreprises publiques. Pendant la guerre, dans certains pays européens des plus affligés, on a maintenu le travail pour soutenir le moral de la population. Je crois que les compagnies et surtout les gouvernements devraient aujourd'hui faire la même chose. A cet égard, je diffère d'opinion avec le ministre au sujet des décisions prises concernant les salaires et surtout les destitutions des fonctionnaires.

"Le ministre des postes est à son siège. J'ai parlé du terminus postal de Montréal et je crains que les ministres intéressés ne cherchent à

se passer la responsabilité de l'un à l'autre. J'ai posé la question au ministre des postes qui m'a répondu que je devrais m'adresser au ministre des travaux publics. Celui-ci s'est montré très réticent et je crois bien qu'il eût voulu me renvoyer au ministre des postes. Je veux bien être de bon compte et prendre ma part de responsabilité, mais la chose n'est pas encore réalisée, mais je tiens à dire qu'il est grandement urgent, dans l'intérêt public, d'entreprendre ce travail sans délai. Pourquoi le ministre ne voudrait-il pas passer à la postérité en attachant son nom à cette construction?

"Je regrette que le ministre des chemins de fer ne soit pas présent. Je tiens à lui signaler le cas de l'installation terminale du *Canadien National* à Montréal. Je veux bien admettre que le *Canadien National* est peut-être dans une position financière qui ne lui permet pas de procéder plus rapidement à ces travaux.

"Depuis qu'ils ont été suspendus, on a constitué une Commission royale pour faire enquête sur la situation ferroviaire au pays et je tiens que le rapport de cette enquête ne soit pas soumis au Parlement à la présente session. Mais de toute façon, je prétends que le problème du chômage à Montréal ne doit pas rester sans solution. Le gouvernement actuel n'est pas le seul responsable de ces difficultés puisqu'elles sont le résultat des fausses représentations de l'ancienne administration municipale de Montréal. Au nom de ma ville je demande que l'on reprenne aussitôt que possible les travaux de la gare terminale du *Canadien National*.

"J'ajoute un mot au sujet de la conférence économique interimpériale. Je crois exprimer l'opinion de tous en disant qu'on est unanimement d'accord sur le succès de cette conférence. Le gouvernement me permettra peut-être de lui suggérer d'aller à cette conférence animé d'un sentiment de coopération et d'entente plutôt qu'avec les idées de protection qu'il a préconisées au cours de la dernière campagne électorale. Il devrait comprendre qu'en ce moment de crise la coopération et l'entente sont les meilleurs moyens de nous redonner la prospérité. Il est certain qu'on réalisera beaucoup et on discutera de grands problèmes de l'Empire avec un esprit de compromis. Le gouvernement obtiendra un magnifique résultat si il parvient à disposer de notre blé et de nos autres produits agricoles, et s'il trouve en même temps dans l'Empire des débouchés pour nos autres produits.

"Et quand on aura réglé les problèmes commerciaux de l'Empire, le gouvernement ferait bien de songer, comme nous l'avons fait pendant dix ans, à ouvrir sur le marché mondial des avenues pour l'échange de nos produits. A mon sens, il est inutile pour nous de songer à résoudre seuls nos problèmes. Il nous faut avec un esprit de coopération et d'entente refaire nos rapports commerciaux avec le monde. C'est ce qu'il y a de plus urgent.

M. John T. Hackett

Le député conservateur de Standstead revient sur un sujet qu'il affectionne particulièrement, qu'il a déjà traité à plusieurs reprises depuis qu'il siège à la Chambre des Communes, la question ferroviaire. Il avoue qu'il est désireux de voir le budget de ses divers aspects, mais en quarante minutes seulement il n'aurait pas le temps de le faire et de soumettre à ses collègues une étude du problème ferroviaire. A son sens, de tous nos problèmes d'ordre financier, c'est celui des chemins de fer qu'il importe de résoudre d'abord.

Dans ses discours passés, M. Hackett s'était surtout appliqué à démontrer que le *Canadien National* est en train de ruiner le pays. Aujourd'hui il a fait des suggestions pour aux moyens qu'il voit pour éviter cela.

Certaines personnes sont d'avis que le *Canadien National* devrait être cédé au *Pacifique Canadien*. M. Hackett considère que cela n'aurait pas plus de bon sens que de vendre le *Pacifique Canadien* au *Canadien National*. Dans l'industrie ferroviaire comme dans toutes les autres industries, la concurrence légitime est une nécessité. Il convient donc de laisser subsister les deux entreprises distinctement l'une de l'autre.

Mais ce qu'il est urgent de faire disparaître, c'est la concurrence ruineuse et inutile que se font les deux compagnies. La qualité de service, en maints endroits, ne peut se justifier. Pourquoi, par exemple, deux convois partent-ils en même temps d'un même endroit pour se rendre à un même endroit quand le nombre des personnes à transporter est si peu suffisant pour couvrir les frais qu'occasionne un seul de ces convois? Des duplications de ce genre sont non seulement inutiles, mais dommageables à nos deux chemins de fer, en définitive dommageable au pays.

Sans fusionner le *Pacifique Canadien* avec le *Canadien National*, il serait possible de nommer une commission conjointe, sous la présidence d'une personne indépendante, pour s'occuper d'administration des deux entreprises. Cette commission devrait faire disparaître les duplications inutiles dans le service du transport et de ce fait une économie d'à peu près quatre-vingts millions de dollars pourrait être faite chaque année.

Quand le ministre des finances a annoncé récemment que le trésor fédéral devrait avancer \$119,000,000 pour couvrir la différence entre la recette et la dépense du *Canadien National*, l'année dernière, la députation a paru surprise. Pourtant, la plupart des députés devaient s'attendre à ce qu'il en soit ainsi. Mais n'a-t-on pas pris l'habitude, depuis des années, de combler les déficits du *Canadien National* à même le trésor public?

MILLET ROUX & LAFON
LIMITÉE
Produits Scientifiques Sélectionnés et Instruments pour la médecine et la chirurgie
ont l'honneur d'aviser le Corps médical qu'ils ont ouvert leur magasin d'exposition
1215, rue Saint-Denis
Tél. MAquette 8495
Instruments chirurgicaux de GENÈVE et de PARIS.
Electricité médicale des établissements CHENAILLÉ de Paris.
Rayons X des établissements R. CASSE de Paris.
Matériel et mobilier de salles d'opération et d'hôpital.
DEVIS SUR DEMANDE
SERVICE

de fer pourra sans doute faire avant longtemps d'autres suggestions. Mais il s'agit d'aviser en attendant.

En supposant que le *Canadien National* et le *Pacifique* ne puissent s'entendre à propos de l'établissement d'une commission conjointe, le gouvernement devrait imposer une taxe spéciale, la taxe du *Canadien National*. Cette taxe pourrait être, par exemple, de 1-2 de 1 pour cent et porterait directement sur la vente de tous les produits, à l'exception des produits alimentaires. Elle serait perçue au moyen d'un timbre qui porterait une indication bien précise: Taxe du *Canadien National*. Le public canadien aurait alors l'occasion de se rendre compte de ce que lui coûtent nos chemins de fer d'Etat.

Dans le reste de son discours, M. Hackett a surtout cité des chiffres pour démontrer que le *Canadien National* nous coûte cher et que nos deux chemins de fer en sont rendus à perdre de l'argent au lieu de réaliser des profits.

Un progressiste

Un progressiste, M. Coote, député de MacLeod, est le dernier orateur de la journée. Il conseille au gouvernement d'avoir recours à l'inflation monétaire pour ramener la prospérité au pays. Au nom de ses électeurs, il demande que le taux d'intérêt sur les prêts soit réduit.

Un autre progressiste, M. William Irvine, de Wetaskiwin, a demandé l'ajournement du débat.

Emile BENOIST

LETTRES AU DEVOIR

Nous ne publions que des lettres signées, ou des communications accompagnées d'une lettre signée, avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

La fonction de l'argent, le dole et la corvée

L'argent n'est qu'un médium servant à mesurer la valeur des choses et les services rendus.

Une période de dépression ou de prospérité ne se mesure pas toujours à la quantité de métal monnayé ou numéraire que possède un pays ou une région, mais à l'activité plus ou moins normale de la circulation de cette monnaie dans la communauté, accélérée en temps de prospérité, ralentie en temps de dépression.

Il est évident que si \$12,000 partagés entre douze personnes prennent douze mois pour circuler entre elles, elles ne posséderont que \$1,000. Mais si le capital circule douze fois dans la même période, elles posséderont onze fois plus.

Exemple: l'emprunt américain de 1917 durant la guerre dit Emprunt de la Liberté, souscrit pour trois jours au pays un capital plus considérable que la totalité de la richesse en numéraire monnayé possédée aux Etats-Unis à cette époque, et, cependant, personne n'en fut gêné. Au contraire, les affaires ne firent que s'accroître et la prospérité fut plus grande. C'était la guerre et les énergies ne reculaient devant rien, c'est encore la guerre, différente celle-ci, mais la guerre quand même.

Et ceci me rappelle les paroles de Clemenceau, immédiatement après la signature du Traité de Versailles: "Nous avons gagné la guerre, il nous reste maintenant à gagner la paix, ce sera plus difficile."

LE DOLE

Dans le mécanisme de notre grande organisation ou civilisation moderne, quelque chose a craqué, une roue est sortie de l'engrenage. Nous le sentons tous.

Il y a un principe de physique sur lequel l'univers repose; rien ne se crée, rien ne se perd. C'est l'éternelle balance des choses, — rien pour rien.

Sans connaître à fond les questions économiques et sociales, il semble que ce principe soit renversé ou qu'à force d'habileté et de finesse nous nous sommes

Albert 1er, ROI DES BELGES — De la maison de Saxe-Cobourg-et-Gotha. A succédé à son oncle, Léopold II, en décembre 1909. — Par sa grand-mère, Louise d'Orléans, il est l'arrière-petit-fils du roi Louis-Philippe.

Ne se bouche pas, Ne râle pas. Fume à la perfection.
Chez les marchands ou par la poste.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.
La Cavit — Pas de Tube
E.-N. Cusson, 7062, St-Denis, Montréal.

Τὸ Φημισμένον Ἑλληνικὸν Κονιάκ
DIONYSOS
ΑΔΕΛΦΟΝ Μ. ΜΠΑΡΜΠΑΡΕΣΟΥ
ΕΝ ΠΕΙΡΑΙΕΙ
Προῦν ἀγνὸν ἐξ ἀποστάσεως τῶν καλλιτέρων σταφυλῶν τῆς Ἑλλάδος.
Μάρκα εγγεγραμμένη εἰς τὰς Ἑλληνικὰς Διατάξεις
ΒΑΡΒΑΡΕΣΟ Μ. ΠΡΕΡΕΣ, διὰ Πιπὸς (Γάβρος)
KONIAK DIONYSOS
Distillation des raisins frais de Contigne
l'arôme et les propriétés des plus renommées
Aux magasins de la Commission des Liqueurs de Québec

AUTOMOBILE --- 50 cts
GRAND TIRAGE POUR LES PAUVRES
DE ST-CLAUDE DE MONTREAL
d'un McLAUGHLIN-BUICK, sedan 8 cylindres, modèle 1932
(valeur \$1530) ou \$1000 en argent
Exposé chez CLEMONTE MOTOR SALES, 5363 rue St-Denis, Montréal.
Billets, 50 sous. Sur réception de \$5.00 et 50 cts de port nous vous enverrons un livret de 12 billets que vous pourrez revendre \$6.00 et nous retourneront les facons. Adressez-les à M. Valbe A. Lapalme, 8259 Notre-Dame ouest, Montréal. Tél. Fitzroy 9178. Tirage 31 mai 1932 dans la salle du couvent. Ajoutez trois sous pour timbre.

LA PIPE Cavit
Ne se bouche pas, Ne râle pas. Fume à la perfection.
Chez les marchands ou par la poste.
No 1, \$1.00 — No 2, 50c.
La Cavit — Pas de Tube
E.-N. Cusson, 7062, St-Denis, Montréal.

cernés nous-mêmes sur notre propre équilibre.
De tout temps l'homme a demandé sa subsistance à la terre. Maintenant qu'il y a surabondance, nous semblons plus malheureux que jamais, nous blâmons la surproduction et c'est peut-être de cela qu'est née l'idée du dole ou du secours direct.

Ce système peut être nécessaire pour parer à une éventualité, mais nous devons nous garder d'en faire une institution. Pourquoi alors, s'il y a surabondance de denrées et de produits de toutes sortes, ne tournons-nous pas les bras oisifs et nos capitaux engourdis à la reconstruction de nos villes, au perfectionnement de nos services, à l'amélioration de nos pays?

Il nous restera du moins la valeur de ce que nous aurons dépensé et nous n'aurons pas changé notre argent de la poche gauche à la poche droite et vice versa inutilement et sans résultats pratiques.

LA CORVEE

En cherchant la formule qui doit nous aider à résoudre notre problème de dépression et de chômage, ne serait-il pas bon de nous inspirer du système de corvée en usage chez nos ancêtres? C'était pour ainsi dire leur unique capital disponible pour résoudre les difficultés de la communauté, leur courage et leur bravoure étaient réciproquement à la disposition de chacun ou d'un groupe. Autre temps autres mœurs, mais le principe reste toujours le même, la coopération. La corvée des bras dans notre monde industrialisé n'est plus possible sans la coopération du capital.

LA CORVEE DU CAPITAL DOIT ETRE ORGANISEE

Les capitaux souscrits et empruntés au pays s'ils sont exclusivement dépensés au pays ne sont, en somme, que des capitaux mis en circulation qui retournent toujours aux sources d'où ils sont partis après avoir, d'un tour de roue, augmenté la richesse du pays et procuré le bien-être à ses habitants.

C'est ce principe primitif et intelligemment mis en pratique qui a fait et fait encore cette force merveilleuse de la France qui étonne le monde.

RESSOURCES NATIONALES

Qui osera dire que dans notre pays nous ne pouvons pas trouver et produire tout ce qui nous est nécessaire? Qu'ont donc fait nos ancêtres pendant près d'un siècle avec bien moins de moyens que nous? Ils ont su suffire à eux-mêmes, se contenter des ressources du pays et, par leur courage appuyé sur une saine intelligence, nous faire ce que nous sommes.

MATERIAUX

Est-ce que, par exemple, pour la construction du bâtiment, nous ne pouvons pas trouver ici tout ce qui nous est nécessaire sans sortir du pays et, à de rares exceptions, même de la province? Nous avons des carrières, nous avons des bras qui ne demandent qu'à extraire la pierre de ces carrières, la tailler, la transporter, la poser. De même pour le ciment, la brique, le marbre, le bois, le fer, l'acier, le cuir et les autres métaux et matériaux. Il y a peut-être, dirons-nous, de ces bâtisses, constructions, entreprises ou améliorations, municipales, fédérales ou provinciales, qui ne sont pas d'urgence. Peut-être, mais lorsqu'elles deviendront rigoureusement nécessaires, elles coûteront en ce temps beaucoup plus cher. Choisissons d'abord les plus susceptibles de rapporter des revenus. En les construisant immédiatement elles pourront devenir des instruments de prospérité; elles soulageront aujourd'hui bien des misères et enrichiront la communauté d'autant. Ce qui sera le contraire d'une dole ou secours direct, simple palliatif qui grève les gouvernements et les populations et ne laisse rien en retour.

Exemple: ce roi de l'antiquité, ce conquérant qui, dans une circonstance presque analogue d'inactivité, construisait une ville pour occuper son peuple et ses soldats. L'histoire ne nous dit pas qu'il s'en soit jamais repenti.
Haut les cœurs et ne comptons pas sur le hasard des événements pour nous sortir de l'ornière. Aide-toi et le ciel t'aidera!
Raphaël BOLLARD, architecte,
4222 ave Delorimier

Envoyez vos commandes!

LES "SIX LECONS D'APOLOGE-TIQUE" DU P. DUGRE

Il se passera quelques jours encore avant que nous puissions mettre en vente le numéro du Document qui contiendra les "Six leçons d'apologétique" données au Gesù, sous les auspices de l'Union catholique, par le R. P. Adolphe Dugre, S.J. Nous prions que l'on continue cependant de nous adresser le plus tôt possible les commandes; elles seront remplies dans l'ordre de leur réception.

Le texte des "Six leçons" a été reçu par l'auteur. Il ne s'agit donc point d'un simple compte rendu de journal.

Prix: 10 sous l'exemplaire,

Demain: VENDREDI, 22 avril 1932
Saint Léonide, martyr.

Lever du soleil, 4 h. 57.
Coucher du soleil, 6 h. 49.
Lever de la lune, 9 h. 53.
Coucher de la lune, 5 h. 32.

Nouvelle lune, le 5, à 9 h. 21 m. du soir.
Premier quart, le 13, à 10 h. 15 m. du soir.
Pleine lune, le 20, à 4 h. 27 m. du soir.
Dernier quart, le 27, à 10 h. 14 m. du matin.

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

BEAU ET PLUTOT CHAUD.
MAXIMUM ET MINIMUM

Aujourd'hui maximum 66.
Minimum 42.
Même date l'an dernier 78.
Même date l'an dernier 42.

BAROMETRE

10 heures a.m. 29.96. 11 heures a.m. 29.95.
Midi: 29.94.
Chiffres fournis par la Maison M.-R. de
Mésle, 1610 St-Denis, Montréal.

Le problème du désarmement

MM. Tardieu, MacDonald et Stimson confèrent à Genève — Sir George Perley appuie la proposition Simon — La France fait des réserves — Quatorze délégations appuient la contre-proposition du porte-parole romain

Genève, 21 (S.P.A.) — Peu après leur arrivée de Paris ce matin, le premier ministre de France, M. André Tardieu, et le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Ramsay MacDonald, ont conféré en particulier avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Henry Stimson, à la villa que celui-ci habite.

Pendant cette conversation, la conférence du désarmement a repris son débat sur la proposition de désarmement "qualitatif" que le secrétaire des affaires étrangères de Grande-Bretagne, sir John Simon, a formulée hier.

Le chef de la délégation canadienne, sir George Perley, a chaleureusement appuyé la proposition Simon et a soutenu que la suppression des armes dites d'agression accroîtrait la confiance dans le monde entier, ce qui serait la meilleure garantie de paix.

Après avoir conversé avec M. Stimson, M. MacDonald s'est rendu à la conférence de désarmement. Il y est arrivé en même temps que le chancelier Brüning.

M. Joseph Paul-Boucour, a annoncé que la France ne peut pas accepter la proposition Simon sous sa présente forme.

M. Gibson a dit que la proposition Simon est en parfaite harmonie avec la proposition des Etats-Unis. Il s'est ensuite employé à expliquer clairement que les Etats-Unis n'entendent pas nuire au projet français de sécurité.

M. Sean Lester, chef de la délégation de l'Etat libre d'Irlande, puis le chef de la délégation soviétique, M. Litvinoff, ont déclaré adhérer à la proposition Simon. Le délégué roumain Titulesco a alors retardé la prise d'une décision en formulant une contre-proposition pour que la conférence, tout en reconnaissant la valeur du désarmement qualitatif, ne mette pas au rancart la proposition de la France et d'autres pays pour mettre une force militaire à la disposition de la Société des Nations. Quatorze délégations ont appuyé cette contre-proposition. Le débat a été remis à demain.

Après la séance, lord Londonderry, membre de la délégation britannique, a invité à déjeuner MM. MacDonald, Tardieu, Stimson, Brüning, Dino Grandi, sir John Simon et Norman H. Davis.

La gazoline augmente d'un sou

Toronto, 21 (S.P.C.) — L'Imperial Oil Company vient d'annoncer qu'elle augmente d'un sou le gallon le prix de la gazoline. Cette augmentation du prix de la gazoline aurait été rendue nécessaire par la hausse du prix de l'huile brute. Le nouveau prix entre en vigueur dès aujourd'hui en Ontario, dans la plupart des centres de la province de Québec ainsi que dans le Manitoba, la Saskatchewan et l'Alberta.

Dissolution de la "Reichsbanner"

Berlin, 21 (S.P.A.) — M. Karl Hoeltermann, chef de l'organisation républicaine "Reichsbanner", a annoncé au ministre de l'Intérieur qu'il a ordonné la dissolution de tous groupements quasi-militaires de la "Reichsbanner".

Il y a plusieurs jours, le président Hindenburg a demandé au ministre de l'Intérieur de se rendre compte si la "Reichsbanner" était inadmissible pour les raisons qui ont causé la dissolution des troupes de choc nationales-socialistes.



HAAGON VII, roi de Norvège — Second fils du roi de Danemark Frédéric VIII, le prince Charles a épousé en 1896 la princesse Maud, fille d'Edouard VII. Après la scission entre la Suède et la Norvège, il fut élu roi de Norvège par le Storting, en 1905, sous le nom d'Haakon VII.

Achat de terrain rescindé

Cet emplacement est situé dans le quartier Saint-Gabriel et devait servir à l'aménagement d'un terrain de jeux — Fauts que révèle M. Trépanier

M. Léon Trépanier, leader du conseil municipal, dans une déclaration faite aux journaux, ce matin, annonce que le comité exécutif vient de rescinder l'achat d'un terrain par l'ancienne administration, au prix de \$23,851.

Ce terrain situé dans le quartier Saint-Gabriel devait servir à l'aménagement d'un terrain de jeux.

Le rapport de M. J. H. Ferns, président du bureau des estimateurs, au comité exécutif, dit M. Trépanier, révèle un état de choses auquel le comité exécutif a décidé de mettre fin.

Le comité a examiné le dossier. Celui-ci, affirme M. Trépanier, révèle que le 14 décembre dernier la Commission des Ecoles protestantes de Montréal a vendu ce terrain à M. Cornélius Derome, pour la somme de \$14,000.

M. Derome revendrait ledit terrain à M. Gustave Giroux, au prix de \$23,000. Or le même terrain à Dominico Bisante et al pour la somme de \$28,000. Donc en moins de 10 jours, dit M. Trépanier, le terrain avait changé de mains 4 fois et était finalement vendu au double du premier prix de vente.

Le 19 janvier dernier, le comité exécutif a décidé l'expropriation dudit terrain et fait voter \$18,000 de crédit dans ce but.

Le 19 mars dernier, M. Beaudry, président de la Commission des services publics, se basant sur les dépositions des experts de la cité, a accordé \$23,851 d'indemnité à Bisante et al.

Le comité exécutif actuel a donné instructions aux avocats de la ville de se désister des procédures en expropriations.

15 mois pour vol d'un équipage

William Durocher, qui voulait rouler carrosse avec cheval, voiture et harnais, devra passer 15 mois en prison pour avoir volé cet équipement au lieu de le gagner honnêtement. C'est la sentence que lui a imposée le magistrat Maurice Tétrau ce matin. Les trois vols avaient été commis à trois endroits différents. L'accusé a avoué sa culpabilité.

Le conflit sino-japonais

Moukden, Mandchourie, 21 (S.P.A.) — La commission de la Société des Nations chargée d'enquêter sur les causes du conflit entre la Chine et le Japon est arrivée à Moukden et par le fait se trouve engagée dans la phase la plus importante de sa tâche. Les commissaires sont arrivés en deux groupes. Lord Lytton, président de la commission, est arrivé en compagnie des commissaires français et allemands, et de M. Wellington Koo, représentant de la Chine. Le général Frank McCoy, des Etats-Unis, et le délégué italien sont arrivés ensemble.

Le rapport Gibb les déçoit

Halifax, 21 (S.P.C.) — Le premier ministre Harrington a dit à l'Assemblée législative que le rapport Gibb déçoit certainement beaucoup toute la Nouvelle-Ecosse. Je ne sais pas, a-t-il continué, ce qu'il serait possible de faire pour le moment. Le gouvernement de la Nouvelle-Ecosse n'a négligé aucun moyen et je suis certain que les autorités fédérales se rendent tout à fait compte que c'est à elles qu'incombe la fixation des taux de transport des céréales.

EN BOURSE LOCALE

Légers reculs

Le marché a été peu actif et faible ce matin. Les reculs, pour la plupart, se réduisent à quelques fractions. Canada Cement a été particulièrement faible, le titre privilégié tombant de 2 points à 46. Le titre ordinaire a fléchi d'une fraction, puis s'est remis à 4. Pacifique Canadien a reculé de 1-2 à 14, tandis que Canadian Car à 12, tandis que Brazilian Steel ont reculé d'un quart de point chacun.

A WALL STREET

Les cours sont faibles

New-York, 21. — Les cours ont lentement reculé ce matin. Il y a eu une légère reprise peu après l'ouverture mais elle n'a pas duré longtemps et toute la liste s'est mise à faiblir lorsqu'on a remarqué un mouvement de ventes dans le cas de certains titres industriels et d'utilités publiques.

Standard Oil of N. J. et Royal Dutch ont reculé chacun d'un point de même que American Telephone, Allied Chemical et Santa Fe. Les ferroviaires, dans l'ensemble, ont été fermes mais peu actifs. Dupont, American Can et Air Reduction ont fléchi de quelques fractions pour toucher de nouveaux bas. U. S. Steel a touché son bas d'hier puis s'est quelque peu repris.

M. C.-J. Arcand à Genève

Le ministre provincial du travail donne des nouvelles du congrès international du travail

Québec, 21 (D.N.C.) — M. Gérard Tremblay, sous-ministre du travail, vient de recevoir une lettre de M. C. J. Arcand qui lui donne des nouvelles en même temps qu'il lui fait part des activités du congrès international de Genève.

Le travail des congressistes est commencé depuis le 12 avril. Les principales questions à l'étude sont l'abolition des bureaux de placement payants et l'assurance-invalidité-vieillesse-décès. Sur la première question, la province de Québec est en avant sur beaucoup d'autres pays car elle a passé une loi lors de la dernière session, fait remarquer M. Arcand.

M. Arcand a produit sur la table des délibérations le texte de cette loi que des délégués de plusieurs pays ont admiré. Le congrès s'occupera aussi du problème de la fixation de l'âge des enfants employés dans les établissements non industriels.

Tous les délégués canadiens se portent bien et prennent une part active aux délibérations.

La vérification des livres de la Cité

Une motion de l'échevin Filion

Lors de l'assemblée du conseil municipal, vendredi après-midi, M. Alfred Filion, échevin du quartier St-Edouard, présentera deux motions. Dans la première, il demandera l'érection d'un poste combiné de police et de pompiers à l'endroit où se trouve le poste de pompiers actuel.

Par la seconde, il demande, appuyé par M. Goyette, une vérification des livres de la cité et qu'on étudie les méthodes de comptabilité actuelles ainsi que les améliorations à y apporter. Cette vérification sera faite avec le concours des vérificateurs des banques de Montréal et Canadienne Nationale et de MM. Philie, trésorier de la cité, et J.-B.-A. Méneveau, contrôleur.

Il y a déjà eu une vérification des livres de la cité, il y a de nombreuses années. Elle n'avait apporté guère de résultat mais avait coûté \$18,000.

Mais il est probable que la présente vérification sera faite avec le concours gratuit des vérificateurs des banques. Elle n'a pour but que de satisfaire les banques sur la situation financière de la cité.

Pour uniformiser les lois de circulation

On discutera aujourd'hui, à Toronto, du projet d'uniformisation des règlements de circulation dans tout le Dominion du Canada. Ce projet avait déjà été soumis lors d'une conférence interprovinciale. Des représentants des différents gouvernements provinciaux et des autorités en matière de transport se réuniront aujourd'hui dans la Ville Reine pour étudier cette importante question. M. George McNamee, secrétaire du "Royal Automobile Club of Canada", fera partie de la délégation de la province de Québec. La conférence finale aura lieu à Ottawa ce mois-ci ou au commencement de juin.

L'enquête sur l'hydro-électrique

Toronto, 21 (S.P.C.) — L'ex-premier ministre Ferguson a déclaré à la commission chargée d'enquêter sur le versement de \$50,000 à M. John Aird, fils, par la Commission hydro-électrique qu'il n'a vu M. Aird qu'une fois et qu'il n'avait été question de l'affaire de Madawaska que brièvement. A M. Aird qui était venu pour lui parler d'écoulement à faire pour l'entreprise, M. Ferguson a répondu que la question relevait de la Commission.

Une femme et son enfant perdent la vie

Windsor, 21 (S. P. C.) — Une femme, Mme Robert Craig, et son fils de 10 ans ont péri dans un incendie qui a détruit leur maison, dans le canton de Sandwich-ouest.



CHRISTIAN X, roi de Danemark et d'Islande — Né à Copenhague en 1870, fils de Frédéric VIII, il succéda à son père en 1912.

Un système impérial de radiodiffusion

C'est ce que préconise le général McRea

Ottawa, 21 (S.P.C.) — Au cours de la séance que le comité parlementaire d'enquête sur la radio a tenue ce matin, le général McRea, membre du Sénat, a préconisé l'établissement d'un système impérial de radiodiffusion, sous l'autorité d'une commission impériale. Il a exprimé l'opinion qu'un système impérial de radiodiffusion serait acceptable à chacun des délégués à la conférence économique d'Ottawa.

M. MacRae a expliqué qu'il étudie depuis plusieurs années un projet de système impérial de radiodiffusion. Au cours de voyages dans diverses parties de l'Empire, il a rencontré beaucoup de Britanniques qui se demandaient pourquoi il n'existe pas un système de radio qui leur fournit des nouvelles de la mère-patrie. M. MacRae croit qu'une émission d'une demi-heure de Londres contribuerait beaucoup à la cohésion de l'Empire.

Chacun des dominions ferait partie du système et radiodiffuserait une demi-heure de nouvelles par jour. En outre, la radiodiffusion de programmes impériaux de divertissement et de formation intellectuelle constituerait l'un des principaux principes du système. La valeur de la radio comme moyen de propagande est telle, selon M. MacRae, que la question d'établir un système impérial est digne d'être portée à l'attention de la conférence économique d'Ottawa.

Enfin, M. MacRae a dit que le président de la commission radiophonique du Canada pourrait présenter le dominion dans la commission radiophonique impériale.

L'enquête sur la gazoline

Ottawa, 21 (S. P. C.) — Le comité parlementaire d'enquête sur la gazoline a entendu ce matin M. O. B. Roger, secrétaire-trésorier de la Shell Oil Company of Canada. Il a déclaré que la compagnie n'a pas de raffineries au Canada et qu'elle a importé environ 30,000,000 de gallons impériaux en 1931. La compagnie ne fait affaire que dans les provinces d'Ontario et de Québec. La compagnie doit payer un droit de 2 sous et demi sur chaque gallon qu'elle importe, mais elle n'a pas à acquitter de droit de dumping. Le prix qu'elle paie à la Shell Company of United States est celui fixé par l'estimateur du tarif du gouvernement fédéral.

La grève de Cadix

Cadix, Ohio, 21 (S.P.A.) — On a tiré cinq coups de fusil dans la direction d'un journaliste et d'un officier de milice ce matin, dans la région qui affecte la grève des mineurs.

Tentative de vol dans les automobiles

Le sergent-détective Adélaïde Laberge, à l'emploi de la maison Dupont Frères, a opéré hier après-midi l'arrestation d'un homme dans des circonstances qui ont surpris en train d'essayer de pénétrer dans des automobiles remises près du magasin dans l'intention d'y commettre des vols. L'accusé a opposé une vive résistance lorsque le détective Laberge l'a appréhendé.

Il a comparu ce matin devant le magistrat Maurice Tétrau. Il a protesté de son innocence. Il subira son procès le 28.

Cinq ans pour vol de bijoux valant \$1,500

Le magistrat Enright a condamné ce matin Albert Simon, 115 Sherbrooke est, coupable d'avoir commis cinq vols avec effraction dans des maisons privées, à cinq ans de pénitencier. L'accusé avait volé pour plus de \$1,500 de bijoux et d'autres objets de valeur dans cinq résidences privées où il s'était introduit au moyen de fausses clés en l'absence des propriétaires.

La pension de M. Crépeau

La raison légale Saint-Pierre, Parent, Dampousse, Butler, Ménard et Choquette, c'est-à-dire les avocats de la ville, a présenté ce matin en Cour de pratique une motion pour se faire substituer à Mmes Masson et Boyer comme procureurs de la ville dans la cause de Jules Crépeau contre la Cité de Montréal. M. Masson s'est objecté à la motion, et le juge Boyer l'a continuée à lundi prochain, le 25.

L'exécutif rencontrera la Chambre de commerce

Le comité exécutif rencontrera cet après-midi, les représentants de la "Chambre de commerce" et du "Board of Trade", pour discuter certaines questions d'administration. La réunion aura lieu à 3 heures.

La semaine du nettoyage

Le comité de la "Semaine du nettoyage" se réunira cet après-midi à l'hôtel de ville.

L'évacuation d'Amoy

Les communistes prendront la ville — Croiseur britannique dans le port

Amoy, Chine, 21 (S. P. A.) — Les forces du gouvernement ont commencé aujourd'hui à évacuer la ville que l'on s'attend à voir tomber entre les mains des communistes d'une heure à l'autre. Le général communiste Sun Liang Chen a battu les troupes du gouvernement, à maintes reprises et rien ne semble pouvoir arrêter sa marche triomphale sur Amoy.

Le croiseur britannique "Devonshire" se tient dans le port pour protéger les citoyens britanniques parmi lesquels il se trouve un certain nombre de femmes et d'enfants. Les Chinois se réfugient dans la campagne, en grand nombre, pour tâcher d'échapper au pillage et au massacre. La ville reste calme cependant.

Une dépêche de Hongkong annonce que l'on évacue des troupes en toute hâte de Canton et de Nankin pour tâcher de sauver la ville.

La loi des faillites

M. Adélaïde Godbout croit que cette loi ne devrait pas s'appliquer aux cultivateurs québécois

Ottawa, 21 (S. P. C.) — M. Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture du Québec, a formulé au comité parlementaire des faillites, aujourd'hui, l'opinion que la loi des faillites ne devrait pas être applicable aux cultivateurs québécois. Cette loi, qui permet au cultivateur de se déclarer en faillite mais interdit au créancier de mettre le cultivateur en faillite, a donné de mauvais résultats, a dit M. Godbout. Elle a porté atteinte au crédit du cultivateur. L'Assemblée législative du Québec a déjà adopté un vœu pour faire amender cette loi. M. Godbout croit que les cultivateurs québécois eux-mêmes ne désirent nullement cette loi.

L'ex-ministre de la justice, M. Ernest Lapointe, a exprimé l'opinion que si en principe une loi fédérale doit s'appliquer au pays tout entier, la situation signalée par M. Godbout est une exception et il y aurait lieu d'y remédier.

Moindre accusation contre Y. Desormiers

Yvonne Desormiers, accusée de manslaughter à la suite de la mort de Willie Aduc qui a succombé à l'hôpital St-Luc samedi soir aux blessures infligées par des coups de couteau le 6 décembre dernier, a subi ce matin son enquête préliminaire devant le juge Perrault. Après avoir entendu les témoins de la poursuite, le juge a condamné l'accusée à subir son examen volontaire le 28 avril sur une accusation de lésions corporelles graves.

Un déraillement

Portsmouth, Ohio, 21 (S.P.A.) — L'enlèvement de quatre boulons à un aiguillage a causé le déraillement d'un train voyageurs et a coûté la vie à deux employés de train, à une vingtaine de milles à l'est de cette ville, ce matin. Un garçon de 18 ans a été arrêté à la suite de ce déraillement.

La vente d'un chemin de fer au P. C.

Washington, 21. (S. P. A.) — L'ex-sénateur Arthur R. Gould, du Maine, a présenté aujourd'hui une requête à la Commission du commerce entre Etats pour que l'on étudie de nouveau la question de la vente de son chemin de fer au Pacifique Canadien. On sait que les arbitres nommés par les deux parties avaient fixé un prix assez élevé et que le Pacifique Canadien a obtenu de la Commission que ce prix soit réduit. Le sénateur prétend que le Pacifique Canadien n'a pas respecté le contrat intervenu entre les deux parties.

Nouveauté

AVEC MA VIE — Poèmes par Lucien Rainier. Les Saisons mystiques — Les Stèles et Médallions — Le Chantier au Bord du Réve. Volume de 165 pages, format 6 x 8, beau papier. En vente au Service de Librairie du Devoir, au prix de \$1.00 franco.



VICTOR-EMMANUEL III, ROI D'ITALIE — De la dynastie de Savoie, né en septembre 1869, a succédé à son père, Humbert Ier, en juillet 1900.

Le capitaine Landy reçoit la canne

Cet événement marque l'ouverture officielle de la saison de navigation, dit M. J.-H. Rainville en présentant les hommages de la Commission du port au commandant du "Beaverburn" — La réponse du récipiendaire

A midi s'est déroulée, sous un beau soleil, sur le pont du cargo Beaverburn, de la flotte du Pacifique Canadien, la cérémonie de la remise de la canne à pommeau d'or au capitaine de ce premier navire. M. J.-H. Rainville, président de la Commission du port de Montréal, entouré de ses collègues et de nombreux invités des cercles maritimes de Montréal, a remis une magnifique canne au capitaine Edwin Landy, du Beaverburn.

M. Rainville

Cet événement, dit M. Rainville, marque l'inauguration officielle de la saison de navigation. Il est devenu traditionnel pour la Commission du port. Aujourd'hui celui qui gagne la trophée est un vieil ami du port et une figure familière parmi nous. Voilà trois décades que le capitaine Edwin Landy visite fréquemment le port de Montréal durant la belle saison. Pendant cette période il fut toujours au service de la flotte du Pacifique Canadien et depuis 1915 il a l'honneur d'en commander les navires. Il est par conséquent juste que le capitaine Landy soit cette année le récipiendaire de la canne à pommeau d'or. Je le félicite de tout mon cœur et j'espère que pendant de longues années encore il pourra exhiber cette canne à ses amis comme l'un de ses meilleurs souvenirs de sa vie de marin.

Le capitaine Landy, reprend M. Rainville, est Irlandais et comme tout bon Irlandais, il est né pour la chance. Il reçoit ce cadeau le jour même de son anniversaire de naissance.

Il était aussi convenable que le trophée allât cette année au capitaine d'un cargo, car bien que la flotte des paquebots fasse l'orgueil du port de Montréal, nous devons beaucoup aussi à la flotte qui transporte les marchandises d'un port à l'autre. Le Beaverburn est le type du cargo moderne, rapide et spacieux et commandé par un capitaine comme le capitaine Landy, il ne peut que contribuer à la prospérité du port de Montréal.

L'ouverture de la navigation, continue M. Rainville, donne toujours à la métropole un regain d'activité nouvelle. Tout indique que la saison sera fructueuse et je caresse l'espoir qu'à l'automne les affaires auront décidément repris. L'industrie de la navigation est le baromètre de la situation des affaires et il est à espérer que la saison de navigation à Montréal sera l'indice de l'amélioration des affaires.

Le capitaine Landy

Après avoir reçu des mains du président de la Commission du port la canne à pommeau d'or, le capitaine Landy a prononcé l'un des meilleurs discours que jamais un capitaine ait prononcés dans une telle occasion. C'est une joyeuse satisfaction que j'éprouve d'être le récipiendaire de ce souvenir et d'être l'objet de cet honneur. Vous savez en effet qu'il y a déjà de nombreuses années que je rends visite au port de Montréal. Si vous me regardez de près, dit-il en faisant allusion aux cheveux blancs qui dépassent sa casquette de commandant, vous vous apercevrez que les années se sont accumulées sur ma tête. Ce n'est pas tant à moi, dit-il, qu'au navire même et à la compagnie qu'il faut s'en prendre si le Beaverburn est entré le premier dans le port de tous les transatlantiques. Comme les quatre autres navires du même type, le Beaverburn est devenu pour moi un véritable "homme".

Dans une couple d'années ce sera l'heure de la retraite. Je conserverai comme un doux souvenir cette canne que vous me présentez aujourd'hui. Si votre souhait se réalise et que je vis encore longtemps, elle me servira aussi à soutenir mes jambes défaillantes peu habituées à fouler les trottoirs des villes. Encore une fois, je vous remercie, M. Rainville et vos collègues, de ce cadeau et de cet honneur.

Aux côtés du président et du capitaine on remarquait MM. John-C. Newman et H.-J. Trihey, commissaires du port; MM. W.-A. Wainright, assistant du président de la Canadian Pacific Steamships; A.-D. MacFier, vice-président du Canadian Pacific Railway; le capitaine W.-G. McGiffin, surintendant général de la C. P. S., le capitaine J. Turnbull, commandant du Montclair; M. L.-H.-A. Archambault, secrétaire de la Commission du port; M. Paul Leclaire, ingénieur du port; M. J.-H. Paré, président de l'Association des marins canadiens, ainsi que plusieurs autres.

De la neige sur la côte ouest américaine

Los Angeles, 21. (S. P. A.) — Une tempête de neige a désorganisé les services de transport sur divers points de la côte ouest des Etats-Unis aujourd'hui. On ne signale aucune perte de vie. Le vent a atteint une vitesse que l'on estime à 50 milles à l'heure.

La Bourse de New-York

Le comité sénatorial d'enquête assigne bon nombre de courtiers comme témoins

Washington, 21 (S. P. A.) — Le comité du Sénat des Etats-Unis qui enquête sur les opérations à la Bourse vient d'assigner comme témoins un bon nombre de courtiers. Les agents du comité ont fait la liste de toutes les ventes à découvert faites à la Bourse de New-York le 8 avril. Ils ont ensuite fait le choix des grosses ventes, celles de 2,500 parts et plus, qui s'élevaient à 350. Et ce sont les courtiers qui ont fait ces ventes qui ont été assignés comme témoins. Il est possible que les noms des baissiers, soient connus du grand public aujourd'hui et c'est avec anxiété que l'on va suivre les séances du comité dans bien des milieux.

Mort du mathématicien Peano

Turin, 21. (S.P.A.) — Le mathématicien Giuseppe Peano est décédé subitement dans cette ville, il y a quelques heures. Il était âgé de 73 ans.

Tempête de neige dans l'Alberta

Winnipeg, 21. (S. P. C.) — La sud de l'Alberta a été en proie à une forte tempête de neige ce matin. Deux cents poteaux de télégraphie et de téléphone ont été rompus dans la région de Calgary. A certains endroits, il y a quatre pieds de neige.

L'anniversaire de la fondation de Rome

Rome, 21. (S. P. A.) — Les Romains fêtent aujourd'hui le 2,858e anniversaire de la fondation de Rome.

M. Szé démissionne

Nankin, 21. (S. P. A.) — M. Alfred Szé a résigné aujourd'hui ses fonctions de ministre de Chine en Grande-Bretagne, à cause de son état de santé. M. Quo Tai Chi lu succède.

Convictions

par le R. P. Adrien-M. Malo, Franciscain.

Table des matières: Préface par Damien Jasmin, aocat Page liminaire Je ne fais plus de religion Toutes les religions sont bonnes Ce n'est pas dans la Bible L'Eglise catholique s'occupe trop de la vie future, trop peu de la vie présente

Ca ne les regarde pas Il faut bien faire comme tout le monde Soyons de notre temps C'est bien assez pour faire perdre la foi A quoi bon? J'ai beau prier Tout finit avec la mort Je puis me conduire par moi-même Il faut que jeunesse se passe Je saurai m'arrêter à temps Ca, c'est bon pour les religieux Ca, c'est bon pour les malheureux C'est impossible Les méchants n'en sont pas plus malheureux Pourquoi s'en faire?

LA VIE SPORTIVE

Les Royals sont retournés à la queue

Baltimore, Md., 21. — Le gérant Eddie Holly espérait voir son club remporter une autre victoire hier mais le pilote des Royals fut grandement déçu car ses protégés ont été vaincus par un résultat de 9 à 4 hier après-midi aux mains des Orioles et la victoire de ces derniers était bien méritée.

Trois lanceurs du Montréal sont passés dans la boîte et ils ont été touchés par onze coups réussis. Claret a commencé sa deuxième partie de la saison mais il a fallu le retirer dans la troisième manche, où les Orioles firent assez de points pour gagner leur partie. Pomorski entra dans le moment le plus critique, puis Bean a fini la partie.

Hopkins a lancé une partie complète pour les Orioles et il a fait belle figure. Les Royals furent limités à cinq coups réussis espacés, dont un coup de circuit par Ripple, à la troisième manche. Mais il n'y avait personne sur les buts.

Boyle a mené l'attaque des Orioles avec trois coups sûrs tandis que Packard en a enregistré deux pour sa part, dont un trois-but et un deux-but.

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Gautreau, 2b.	4	0	0	2	2	0
Conlan, c.	5	0	0	0	0	0
Thomas, a.c.	4	1	2	3	0	0
Ripple, c.c.	4	1	3	0	0	0
Grabowski, r.	3	1	0	8	1	0
Shiver, c.g.	2	1	2	0	1	1
Buck, 3b.	3	0	0	1	1	1
Henry, 1b.	4	0	0	6	0	1
Claret, 1.	1	0	1	0	4	0
Pomorski, 1.	1	0	0	0	2	0
Bean, 1.	0	0	0	0	1	0
x-Gulley.	1	0	0	0	0	0
xx-Had.	0	0	0	0	0	0
Total	32	4	5	24	14	3

x—Frappa pour Pomorski à la 1e.
xx—Frappa pour Bean à la 9e.

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Boyle, c.b.	5	3	4	5	0	0
Heifner, 2b.	3	1	1	2	2	0
Jordan, 1b.	4	1	1	7	0	0
Arlott, c.g.	3	1	1	6	0	0
McGowan, c.c.	4	1	1	3	0	0
Packard, 3b.	3	2	1	1	0	1
Sand, a.c.	4	0	1	0	2	0
Kenna, r.	3	0	0	3	0	0
Hopkins, 1.	4	0	0	0	2	0
Total	33	9	11	27	6	1

Résultat par manches:
Montréal . . . 021000010-4
Baltimore . . . 02510100x-9

SOMMAIRE
Points comptés sur coups de Henry, Claret, Packard, 2, Jordan, 2, Sand, 3, Heifner, Shiver; deux buts, Thomas Claret, Boyle, Packard, Shiver; trois buts, Packard, Sand, Boyle; coup de circuit, Ripple; sacrifices, Buck, Heifner, 2; laisses sur les buts, Baltimore 5, Montréal 7; buts sur les balles de Claret 1; de Hopkins 6, de Pomorski 1, de Bean 1; retirés sur les balles de Pomorski 4, de Hopkins 3, de Bean 3; coups sûrs sur les balles de Claret 5 en 2 manches 1-3; de Pomorski 5 en 2 manches 2-3; de Bean 1 en 2 manches; mauvais lancer, Hopkins, Balk, Claret, Arbitres: McGraw et Parker. Temps, 2 heures.

AUTRES JOUTES
R. H. E.
Rochester . . . 100500010-7 9 1
Newark . . . 30003401x-11 15 5
Batteries: I. Smith, Heise, Foreman, Eckert, Newsome et Jonnard; Shoffner, Speece et Glenn.

R. H. E.
Toronto . . . 000000002-2 8 4
Jersey City . . . 10513001x-11 9 1
Batteries: Milligan, Cook et Slack, R. Smith, Phipps et Morrow.

R. H. E.
Buffalo . . . 002001000-3 8 0
Reading . . . 100900102-4 11 2
Batteries: Bartulls et Hargrave; Willis et Leggett.

Les parties dans les grandes ligues

Les joutes disputées hier après-midi dans les séries des ligues de baseball Américaine, Nationale et Association Américaine ont donné les résultats suivants:

LIGUE AMERICAINE
R. H. E.
Boston . . . 020000001-3 5 0
Washington . . . 000000202-4 8 1
Batteries: MacFayden et Berry; Burke et Spencer.
Detroit . . . 000010010-2 8 0
Cleveland . . . 010000000-1 5 1
Oble et Hayworth, Susce; Brown et Myatt.
Philadelphie . . . 000100101-3 9 1
New-York . . . 10201031x-8 9 0
Grove, Earnshaw et Cochran; Gomez et Dickey.

Chicago . . . 000000000-0 3 0
Saint-Louis . . . 20111000x-5 13 1
Hadley, Lyons, Gregory et Tate; Gray et Ferrell.
LIGUE NATIONALE
New-York . . . 301053011-14 17 3
Philadelphie . . . 002000120-5 10 2
Mitchell et Hogan; Collins, Hansen, Bolen, Adams et V. Davis.
Saint-Louis . . . 000000000-0 3 3
Pittsburg . . . 00033100x-7 11 1
Hallahan, Lindsey, Dean et Wilson; Swetonic et Grace.

Cincinnati . . . 105010000-7 9 2
Chicago . . . 000100010-2 5 4
Lucas et Manion; Malone, May, Baecht, Tinning et Harnett.
ASSOCIATION AMERICAINE
Saint-Paul . . . 10 12 2
Columbus . . . 9 11 3
(10 manches)
Harris, McEvoy et Snyder; Lee, Beckman, Miller, Klinger et Sprinz.
New-York . . . 8 14 0
Toledo . . . 9 16 3
Wilson, Miller, Brillheart, Day et

Frankie Martin rencontrera le Juif Leibovitch

Un combat entre deux boxeurs locaux, qui sera l'objet d'une discussion depuis plusieurs jours entre les gérants, a été définitivement annoncé hier soir par le promoteur Armand Vincent pour sa séance au Forum à une semaine de ce soir. Le promoteur Vincent a réussi à faire signer des contrats qui mettront aux prises deux boxeurs rivaux de la classe poids mouches, Frankie Martin, ancienne étoile amateur, et Harry Leibovitch, le fameux petit boxeur juif qui semble destiné à remplacer Frenchy Bejanger à la tête des poids mouches canadiens, ce dernier s'étant vu enlever son titre.

Une rencontre entre Martin et Leibovitch devient évidente, il y a quelque temps, lorsque Martin, ancien champion amateur de la ville et du Canada, que l'on a rarement vu dans l'arène locale depuis ses débuts professionnels, a administré une dégoûtée en règle au petit Philippi Tommy Paasio. Martin a fait preuve de beaucoup de vitesse et d'une force surprenante dans ses coups, et le petit Philippi chancelait à la fin de la rencontre, n'évitant une mise hors de combat que par son courage et son expérience qui lui permirent de rester debout jusqu'à la fin. La comparaison se fit alors. Leibovitch rencontra Paasio en juin dernier au Forum, et fut considéré comme l'un des plus forts amateurs de la ville. Leibovitch fut envoyé au plancher par Paasio, et lorsqu'on rendit la décision en sa faveur elle fut loin de recevoir l'approbation des spectateurs.

Lorsque Martin remporta une victoire décisive sur le petit Philippi, on fit immédiatement une comparaison, et ce n'est qu'après de longs pourparlers que le promoteur Armand Vincent a réussi à faire signer les contrats. Ce combat sera de huit rounds, et rivalisera sans aucun doute d'importance avec la rencontre semi-finale qui mettra aux prises Robert Paulus et Benny Brostoff.

Ces deux combats formeront des préliminaires fort intéressants avant la rencontre de dix rounds entre Bobby Leitham et "Milo" Pladner, qui inaugureront le tournoi international de poids coq que le promoteur Armand Vincent organise actuellement et qui sera destiné à une rencontre de championnat vers la fin de l'été. Al. Brown a été défait à deux reprises cet hiver en Californie, Speedy Dado et Newsboy Brown remportant la victoire dans des combats dans lesquels le titre n'était pas engagé. Brown n'a pas défendu son titre depuis qu'il s'est battu avec Eugène Huat, ici, l'autonome dernier, et bien qu'on lui ait ordonné de défendre son titre avant le 30 avril, la N.B.A. serait prête à attendre que ce tournoi soit terminé avant de forcer Brown à laisser le titre.

Le classement des équipes

	G.	P.	C.
LIGUE INTERNATIONALE			
Buffalo . . .	6	2	750
Newark . . .	6	2	750
Rochester . . .	4	3	571
Reading . . .	4	4	500
Baltimore . . .	4	4	500
Toronto . . .	3	5	375
Jersey City . . .	2	5	286
MONTREAL	2	6	250
LIGUE AMERICAINE			
Washington . . .	6	2	750
Detroit . . .	4	2	667
New-York . . .	4	4	500
Cleveland . . .	3	4	429
Philadelphie . . .	4	5	444
Chicago . . .	3	6	333
Saint-Louis . . .	1	6	143
LIGUE NATIONALE			
Boston . . .	4	2	667
Cincinnati . . .	5	3	625
Chicago . . .	4	3	571
Philadelphie . . .	4	3	571
Brooklyn . . .	3	3	500
Pittsburg . . .	4	4	500
New-York . . .	2	5	286
Saint-Louis . . .	2	7	222

Les coups de circuit

LIGUES MAJEURES
Terry, Giants, 2; Jackson, Giants, 1; Lindstrom, Giants, 1; Ruth, Yankees, 1; Lary, Yankees, 1; Dickey, Yankees, 1; Cochran, Athletics, 1; McManus, Red Sox, 1; F. Schulte, Browns, 1; Melillo, Browns, 1.
LES MENEURS
Terry, Giants, 4; Ruth, Yankees, 4; Fox, Athletics, 4; Byrd, Yankees, 3; Gehrig, Yankees, 3; Cochran, Athletics, 3.
TOTAL PAR LIGUE
Américaine, 38; Nationale, 19. Grand total, 57.

LIGUE INTERNATIONALE
Ripple, Montréal, 1; Fritz, Toronto, 1; Leggett, Reading, 1; Selkirk, Newark, 1.

LES MENEURS
McGowan, Baltimore, 4; Uackerd, Baltimore, 3; Tucker, Buffalo, 3; Puccinelli, Rochester, 3. Total, 67.
Griffin, Lee, Bachman, Vangilder et Kenline, Devormer.
Kansas City . . . 19 12 0
Indianapolis . . . 11 17 3
Carson, Larson, Smith, Thomas et Phillips, Burwell, Barnhart et Angley, Riddle.
Milwaukee . . . 8 10 1
Louisville . . . 1 6 1
(Partie arrêtée à la 6ème, pluie.)
Knott et Crough; Hatter, Deberry et Shea.

Letourneur et Lepage en première place

Alfred Letourneur et Henri Lepage, l'équipe qui représente le Club de Hockey Canadien, mènent actuellement la course de six jours qui se dispute au Forum, sous la direction de M. Willie Spencer, et ces deux cyclistes semblent avoir de grandes chances de remporter les honneurs de cette épreuve d'endurance. Les autres équipes à faire une dure lutte aux meneurs, sont Peden-Audy, McNamara-Horan, Crossley-Bartell et Fielding-Slambrouck. Ces dernières équipes ne sont qu'un tour en arrière de Letourneur et Lepage.

Dans les sprints Torchy Peden est celui qui se distingue le plus car au cours de la journée d'hier il s'est placé douze fois en tête du peloton.

	MI	Tr	Pts
Letourneur-Lepage . . .	1300	6	182
Peden-Audy . . .	1300	5	294
McNamara-Horan . . .	1300	5	285
Crossley-Bartell . . .	1300	5	211
Fielding-Slambrouck . . .	1300	5	179
Stubecke-Declerck . . .	1300	2	229
Baggio-Schaller . . .	1300	1	227
Boogmans-Boogmans . . .	1299	9	128
Parrott-Zach . . .	1299	9	128
Gadou-Gachon . . .	1299	9	69

SPRINTS A 2H. A.M.

Premier — Peden, Bartell, Declerck, Horan.
2ème — McNamara, R. Boogmans, Baggio, Gadou.
3ème — Peden, Bartell, Letourneur, Horan.
4ème — Lepage, Stubecke, Audy, Gadou.
5ème — Peden, Bartell, M. Boogmans, Van Slambrouck.
6ème — McNamara, Crossley, R. Boogmans, Baggio.
7ème — Peden, Bartell, Letourneur, Schaller.
8ème — Crossley, Gadou, Audy, Fielding.
9ème — Peden, Zach, Van Slambrouck, Schaller.
10ème — McNamara, Stubecke, R. Boogmans, Audy.

SPRINTS A 3H. P.M.

1er — Stubecke, Parrott, M. Boogmans, Gachon.
2ème — Horan, Peden, Bartell, Van Slambrouck.
3ème — Stubecke, McNamara, Fielding, M. Boogmans.
4ème — Zach, Horan, Bartell, Peden.
5ème — McNamara, M. Boogmans, Stubecke, Baggio.

SPRINTS A 4H. 30 P.M.

1er — McNamara, Gachon, Fielding, Zach.
2ème — Stubecke, Horan, Letourneur, Crossley.
3ème — Schaller, McNamara, Bartell, Audy.
4ème — Peden, Crossley, Baggio, M. Boogmans.
5ème — Zach, Bartell, Fielding, Declerck.

SPRINTS A 7H. P.M.

1er — Declerck, Zach, R. Boogmans, Fielding.
2ème — Baggio, Declerck, Van Slambrouck, Lepage.
3ème — Van Slambrouck, Baggio, Declerck, McNamara.
4ème — Declerck, R. Boogmans, Letourneur, Zach.
5ème — Peden, Bartell, Zach, Stubecke.

SPRINTS DE 9 HEURES

1—Horan, Zach, Letourneur, Stubecke.
2—McNamara, Bartell, R. Boogmans, Declerck.
3—Peden, Fielding, Stubecke, Horan.
4—McNamara, R. Boogmans, Bartell, Lepage.
5—Zach, Horan, M. Boogmans, Letourneur.
6—Van Slambrouck, Lepage, Declerck, McNamara.
7—Peden, Schaller, Zach, Horan.
8—Audy, McNamara, Van Slambrouck, Bartell.
9—Fielding, Zach, Horan, Letourneur.
10—Van Slambrouck, Baggio, Parrott, McNamara.

SPRINTS DE 11H. 30

1—Crossley, Zach, Fielding, Letourneur.
2—Peden, Schaller, Van Slambrouck, Parrott.
3—Crossley, Zach, R. Boogmans, Letourneur.
4—Peden, Stubecke, Bartell, M. Boogmans.
5—Crossley, Letourneur, McNamara, Audy.
6—Van Slambrouck, Stubecke, Lepage, Schaller.
7—Crossley, Zach, McNamara, R. Boogmans.
8—Van Slambrouck, Bartell, Peden, M. Boogmans.
9—McNamara, Audy, Gadou, Crossley.
10—Peden, Boogmans, Bartell, Lepage.

COURSE DE 6 JOURS en bicyclette AU FORUM

17 au 23 avril
"sprints" spéciaux, quatre fois, tous les jours
2.00 A.M., 3 P.M., 4.30 P.M., 7 P.M., 9 P.M., 11.30 P.M.
Prix: 50c, 75c, \$1., \$1.25.
Loges, \$1.50.
TAXE INCLUSE

Un ancien champion au programme

Les amateurs de lutte de la métropole ont été fort intrigués lorsque les promoteurs Lucien Rippe et Louis Letourneur ont annoncé à leur programme de lundi soir prochain un lutteur chinois, Wong Bock Cheung, qui fera face à Freddie Meyers, le dentiste de Chicago dans une préliminaire de 20 minutes, une chute, est âgé de 25 ans. Il pèse 205 livres. Il est aux Etats-Unis depuis un peu plus d'un an. Il est très instruit, ayant obtenu ses degrés universitaires à l'université de Ting Wah, à Pékin. Il a appris l'anglais à l'université et il parle cette langue très couramment depuis qu'il a eu la chance de se perfectionner durant son séjour aux Etats-Unis.

Avant de venir aux Etats-Unis, Wong avait fait de la lutte dans le nord et le sud de la Chine. Les athlètes chinois ne gagnent pas de sommes importantes chez eux où l'argent est rare. Wong recueillit beaucoup plus d'applaudissements que de yens au cours de ses activités comme lutteur.

Comme il s'était acquis la réputation d'être l'un des meilleurs lutteurs de la Chine, il décida de venir aux Etats-Unis exercer ce métier.

Mardi soir, à Providence, il a pris une chute en moins d'une minute, sur Pat Reilly, l'Irlandais qui a lutté ici lundi dernier. Wong est un athlète de 6 pieds 1 pouce. Il est très rapide sur ses pieds et emploie des prises tout à fait personnelles.

Le programme de lundi soir prochain offre plus d'un point intéressant. Don George, l'ancien champion du monde qui a perdu son titre à Ed Strangler Lewis, sera dans la finale avec l'hercule bulgare Dan Koloff. Cette rencontre plaira certainement aux amateurs qui désirent depuis longtemps voir le Bulgare exhiber toute sa force.

On connaît déjà Don George pour les beaux combats qu'il a livrés à Montréal l'année dernière. C'est un athlète complet qui possède en plus de la force une agilité remarquable. Il est très courageux et c'est en vain que ses adversaires tentent de le faire céder. Il possède une clé de bras qui paralyse ses adversaires. C'est même au moyen de cette prise qu'il a enlevé le titre à Gus Sonnenberg.

Dan Koloff est considéré actuellement comme le lutteur possédant le plus de force. Il n'est peut-être pas d'une rapidité extraordinaire mais lorsqu'il tient un adversaire entre ses bras ou ses jambes, il le tient solidement. Il aime à travailler non pas debout mais couché sur les matelas. Il éprouve peu à peu ses rivaux et finit par les maîtriser complètement. Lorsqu'il s'agit de lutter brutalement, Koloff est un peu là. Bartush a pu s'en rendre compte lundi soir dernier.

Le Dr Len Hall, en dépit de sa défaite aux mains du champion du monde Henri Deglane, s'attaquera dans la semi-finale à Billy-Bartush. Ce combat est limité à 45 minutes. Comme le Dr Hall aime à brusquer les choses, les spectateurs verront un beau spectacle au cours de cette semi-finale.

Raoul Simon fera face à Pat O'Hara dans une préliminaire de 30 minutes et Louis Leow s'alignera contre John Grandovitch dans une rencontre de 20 minutes.

Où ils jouent aujourd'hui

LIGUE INTERNATIONALE
Montréal à Baltimore
Toronto à Jersey City
Buffalo à Reading
Rochester à Newark
LIGUE AMERICAINE
Chicago à Saint-Louis
Detroit à Cleveland
Boston à Washington
Philadelphie à New-York
LIGUE NATIONALE
Saint-Louis à Pittsburg
Cincinnati à Chicago
New-York à Philadelphie
Brooklyn à Boston.

Marathon provincial de dix milles

Dix jours nous séparent du marathon de 10 milles à pied, pour le championnat de la province, devant avoir lieu le dimanche, 1er mai. Plus de 35 coureurs d'en dehors de Montréal, et 90 de Montréal prendront part au marathon.

Ce sera le plus bel événement jamais vu à Montréal pour la course à pied comme à la raquette. Le public est assuré de voir une belle démonstration, et surtout de la vitesse; nous sommes certains que le record de dix milles sera battu ce jour-là.

Une dure lutte se fera entre les coureurs de Montréal et ceux de la province, chacun fera son possible pour conserver la coupe emblématique du championnat.

Tout s'annonce comme devant être un succès, et les organisateurs félicitent les coureurs pour leur avoir répondu si vite à l'appel.

Amateurs de Montréal, ou d'en dehors qui n'ont pas reçu de blanc d'inscription et qui aimeraient à participer au marathon, n'ont qu'à téléphoner ou écrire au club Martin, Inc., Lionel Foucher, organisateur, 427, Sherbrooke est, Ma. 0013.

La situation économique en Yougoslavie

Vienne, 21. — Des informations non confirmées de Belgrade disent qu'un moratoire complet des dettes intérieures de la Yougo-Slavie est imminent.

Le parlement yougo-slave a adopté il y a une semaine un moratoire pour l'agriculture d'après lequel les agriculteurs n'auront pas à payer leurs dettes jusqu'au 15 août, après qu'ils auront terminé la récolte.

A Washington

Washington, 21. — Le représentant Ayres, du Kansas, a déclaré à la Chambre que la sous-commission des crédits de la marine dont il est président "ne voulait pas pour le moment", en raison de la situation mondiale, faire de nouvelles réductions dans le budget de la marine de \$326,340,000 pour 1933; comparativement à l'année dernière la diminution est de \$31,921,000.

Le sénateur Fletcher, démocrate de Floride, a déposé une proposition de loi prescrivant au Federal Reserve Board de stabiliser le dollar sur la base de sa valeur en 1926.

La commission des finances de la Chambre recommande, par raison d'économie, la mise hors de service du dirigeable Los Angeles.

La navigation

S. E. Mgr Deschamps chez les marins

S. E. Mgr A. E. Deschamps, évêque auxiliaire de Montréal, a rendu visite au Club des marins catholiques et a inauguré en même temps les activités de la quarantième saison consécutive de ce club. Des représentants de la Commission du port, du Board of Trade, de la Chambre de Commerce, de l'Institut des marins, des consuls de Montréal étaient aussi présents.

Mgr Deschamps a souligné le rôle que joue ce club dans la vie des marins catholiques lors de leur séjour à Montréal, et la nécessité de son existence afin de procurer un "home" aux marins de passage. Il a insisté sur le fait aussi que les jours passés au club sont un réconfort spirituel pour les marins qui au cours des traversées ne peuvent pas toujours accomplir tous les devoirs qu'impose notre religion: assistance à la messe, par exemple, le dimanche.

MM. R. P. Jellet, président du Board of Trade, et L. J. Tarte, président de la Chambre de Commerce, ont montré que l'arrivée des premiers navires dans le port et l'ouverture du Club des marins catholiques apportent un regain de courage et d'espoir dans les affaires en général à Montréal.

L'aumônier du club, le R. P. Kennedy, de même que le R. P. MacDonald, ont respectivement présenté et remercié son Excellence, M. W. A. Coates, président de l'Institut des marins, a parlé de cet institut, de même que M. J. Ritchie Bell, gérant, et M. A. W. Atherthon, professeur à l'Université de Montréal, gérant du Club des marins catholiques, a exposé les activités de la dernière année. Le major M. J. McCrory, secrétaire, présidait la cérémonie.

Nouvelles brèves

—Le premier navire de la ligne Cunard, "Ausonia", à arriver à Montréal d'ici cette saison est entré dans le port hier. G. A. Walker, avocat de Londres, a déclaré que les hommes d'affaires britanniques entretiennent avec un bel optimisme les résultats de la conférence impériale d'Ottawa, en juillet. Le même navire portait le nouveau consul du Brésil, Decio Coimbra, et sa famille. Il arrive de Prague et de Budapest, où il a aussi comme consul.

—Les funérailles du Dr Alexander Girvan, médecin du bord du "Duchess of York", du Pacifique Canadien, décédé à bord, entre les Bermudes et le continent, ont eu lieu hier à Montréal. M. J. Ritchie Bell, gérant de l'Institut des marins avait la direction des funérailles.

—M. G. Howard Ferguson haut-commissaire canadien à Londres s'embarquera demain à bord du "Duchess of York" du Pacifique Canadien le premier paquebot de cette compagnie à visiter Montréal pour l'Europe. De nombreux autres passagers seront à bord.

—La première expédition de grain par eau de Montréal vers l'Europe au début de cette saison s'est faite hier lorsque le "Cydonia" arrivé ici lundi chargé de charbon, est reparti à destination de Rotterdam. Il porte en tout près de 260,000 boisseaux de grain.

—Le "Lady Rodney", du Canadien National, dont la quille blanche se détache avec éclat dans les eaux du port, repartira ce soir pour les Bermudes et les Indes Occidentales. Il a apporté une forte cargaison de céleri à Montréal.

Réduction pour les pilotes

En vertu d'un arrêté ministériel adopté à la demande instante de la Shipping Federation of Canada la ministre de la marine réduira de 5 pour cent, du 11 avril dernier au 11 avril 1933 les salaires des pilotes, tant du district de Québec que du district de Montréal. Pendant l'année prospère de 1928, les pilotes gagnaient en moyenne \$6,000 par année. Ils se sont ressentis de la crise comme tout le monde, mais la Shipping Federation estime que leur salaire est encore assez élevé pour subir une diminution de 5 pour cent.

Mouvements des paquebots

L'Alaunia, ligne Cunard, parti de Southampton, à Montréal dimanche.

Le Duchess of Richmond, ligne du C.P., parti de Liverpool, à Montréal samedi.

Le Laurentic, ligne White Star, parti de Liverpool, à Montréal samedi.

L'Empress of Australia, ligne du C.P., parti de Southampton, à Québec samedi.

Le Montcalm, ligne du C.P., parti de Saint-Jean, à Southampton, de main.

Le sort des locataires

La situation telle que l'entrevoit l'échevin Savard et ce qu'il suggère — Montréal ne peut s'engager à payer tous les loyers des pauvres gens, déclare M. Gabis.

M. Savard, échevin de St-Denis, interrogé hier, sur sa déclaration que le 1er mai, un grand nombre de gens coucheraient à la belle étoile, a déclaré qu'il n'avait pas l'intention de se dédire.

On a suggéré que la ville intervienne pour pallier à la situation, mais M. Gabis, président du comité, de retour de Québec, a dit ce qui suit:

"La ville de Montréal n'a l'intention de payer le loyer de personne, et toute déclaration prétendant à croire le contraire doit être tenue pour erronée. La ville ne saurait s'engager à rembourser tous les propriétaires des loyers qui leur sont dus, sans quoi elle n'en finirait plus.

"Les autorités municipales veulent des fonds de secours aux sociétés philanthropiques, et celles-ci ont le droit de payer le loyer des pauvres gens dans les cas extrêmes. Mais prétendre que la ville prendra à sa charge tous les loyers qui ne sont pas payés, ou qu'elle approchera les autorités fédérales dans le but de convertir les manèges militaires en refuges pour les locataires chassés de leurs logements: voilà qui ne saurait être pris pour sérieux.

"Si la ville commence à payer des loyers, elle n'en finira plus, dit M. Gabis. Je comprends autant que tout le monde la misère et le travail tant que je peux à l'atténuer, mais de là à prétendre que nous devrions précipiter les fonds de la ville dans un abîme sans fond et ruiner son crédit, il y a une marge.

"Ce que Montréal peut se permettre, c'est de rembourser les frais de transport, à ceux qui, venant de la campagne, désirent y retourner. Ainsi la ville aura fait sa part de la campagne pour le retour à la terre. Evidemment, la ville n'entend pas défrayer le coût de transport pour les citadins qui désirent aller s'établir à la campagne, mais tout uniment faciliter le retour aux champs à ceux qui en viennent à y avoir un couple d'années."

De son côté, M. Savard a déclaré ce qui suit:

"J'ai bien et bien déclaré que des locataires seraient contraints à vivre à la belle étoile, dit l'échevin de St-Denis, et je n'ai aucunement l'intention de me dédire. Il faut que la population soit instruite de la situation sous son jour véritable. C'était mon devoir de lui en faire part et je ne regrette pas de l'avoir rempli. D'ailleurs, je n'ai pas fini. Vous savez que le 1er jour du mois de mai, les communistes organisent tous les ans des manifestations publiques. Or, il s'agit de prévoir ce qui peut survenir dans dix jours. Si les Rouges se mettent à la partie, les pauvres diables qu'on aura mis à la porte avec leurs familles seront plus difficiles à contrôler.

"Je demande à tous les propriétaires d'y penser à deux fois avant de chasser une famille. J'exhorte les locataires qui sont à la gêne de pas désespérer. Les choses vont reprendre graduellement leur cours normal; déjà on sent les activités renaître un peu partout. Il n'y a pas lieu de se décourager.

"Quant aux communistes, s'ils vont semer des propos séditieux dans les réunions publiques, je conseille qu'on les déshabille et qu'on les chasse comme des chiens. C'est tout ce qu'ils méritent. Je suis prêt à payer cinq dollars à ceux qui auront agi de même envers les hommes de Moscou. Ça va déjà assez mal sans que les bolchevistes viennent aggraver la situation."

"Dans mon quartier, je fais l'impossible pour donner du travail à tout le monde. Tous les soirs je reçois un grand nombre de sans-travail qui me racontent leurs misères. J'ai promis de les aider et je remplirai mes promesses, dussé-je y laisser ma peau.

"J'ai même plus loin. J'ai l'intention d'approcher les autorités fédérales, en compagnie d'autres échevins, pour que les manèges militaires de Montréal soient mis à la disposition des locataires expulsés, le 1er mai. Je verrai, quant aux gens de mon quartier, à ce que le pavillon du parc Laurier soit converti en un refuge, et s'il le faut, je recommanderai à la ville d'acheter des tentes. Il va sans dire que personne n'aimerait bivouaquer, mais c'est toujours mieux que d'être exposés à la pluie et aux intempéries.

"Si c'est un crime de faire la charité, je ne crains pas d'avouer que je suis coupable, et je recommande fortement à tous ceux qui

Mêlée légale à Terre-Neuve

Situation sans précédent — Les oppositionnistes poursuivent les ministériels pour \$17,000; les ministériels poursuivent les oppositionnistes pour \$61,180 et les ministériels se poursuivent entre eux pour \$160,140

Saint-Jean, Terre-Neuve, 21. (S. P. C.) — Les politiciens de Terre-Neuve sont tous lancés dans la mêlée d'une bataille légale où il est bien difficile de se reconnaître. C'est M. L. E. Emerson, député oppositionniste de Plaisance, qui a ouvert le feu. En vertu d'une loi dite "Placement Act", un député devient inéligible du moment qu'il reçoit de l'argent de la Couronne en plus de son indemnité sessionnelle et il est de plus passible d'une amende de \$230, chaque fois qu'il siège ou qu'il vote, qui va à celui qui poursuit. M. Emerson a donc invoqué cette loi pour prendre deux actions, l'une de \$10,000 contre le premier ministre sir Richard Squires, qui aurait reçu \$5,000 du gouvernement comme membre de la commission des réparations, l'autre de \$7,000 contre M. le Dr Alexander Campbell, qui aurait été payé comme médecin dans des institutions du gouvernement.

M. le Dr Campbell a aussitôt riposté en prenant trois actions contre des députés de l'opposition: l'une de \$37,490 contre M. J. C. Puddister, une autre de \$13,570 contre M. J. M. Tobin, et une autre enfin de \$10,120 contre M. Gerald Byrne.

L'affaire vient de se corser davantage. M. Francis Pike, qui le gouvernement vient de nommer au Conseil législatif, a pris hier une poursuite de \$13,400 contre le solliciteur général, M. F. G. Bradley, et une autre de \$18,400 contre M. Frank Archibald, tous deux députés de son parti. Quelques heures après, M. Archibald prenait à son tour des poursuites contre six députés de son parti: Robert Smith (\$18,400), W. W. Halfyard, ministre des postes et des télégraphes (\$18,400), J. M. Greene (\$18,400), J. Fitzgibbon (\$24,380), E. J. Godden (\$24,380), et J. H. Scammell (\$24,380).

On ne sait pas encore quelle est cette manœuvre, mais on croit que les députés ministériels ont intenté ces actions à leurs collègues pour empêcher les députés de l'opposition d'en retirer le bénéfice. Ce serait un peu ce qui se produisit dans une famille lorsque le gagnant d'une loterie se voit poursuivi par les membres de sa famille qui lui disputent la possession de son billet.

La situation se résume maintenant comme ceci: les oppositionnistes poursuivent les ministériels pour un montant de \$17,000; les ministériels poursuivent les oppositionnistes pour un montant de \$61,180; les ministériels se poursuivent entre eux pour un montant de \$160,140; grand total, \$238,320.

Appleton condamné à subir son procès

Sherbrooke, 21 (S.P.C.) — Un magistrat de la Cour de police a condamné Fred Appleton, 28 ans, à subir son procès au prochain terme de la Cour du Banc du Roi sous l'accusation d'avoir assassiné Albert Couture, 41 ans, propriétaire d'une station d'essence.

Le 4 avril, on a trouvé Couture mort dans son lit. Il portait de profondes blessures à la tête infligées au moyen d'une clef anglaise qui se trouvait à côté du cadavre. Le meurtrier avait enveloppé le cadavre dans les draps du lit. Quelques jours plus tard, la police a arrêté Fred Appleton, un employé de Couture. Il a admis qu'il avait frappé Couture au cours d'une querelle sur une question de salaire.

Feu M. A.-Z. Gratton

M. Alfred-Zénon Gratton, notaire, est décédé à l'âge de 63 ans, après une courte maladie, à l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc.

Le défunt était né le 23 novembre 1869 à Sainte-Thérèse de Bien-ville, et était le fils de M. Jules Gratton et de Nathalie Benoit. Il fit ses études au collège de sa ville natale, puis vint à l'Université Laval, à Montréal, et fut admis à la pratique en 1900.

Il laisse trois frères, Damien, Adélaïde et Oscar, et une sœur, Mme Gauthier.

La dépouille est exposée dans les salons Dubreuil, 6776 Saint-Hubert. Le peuvent, d'en faire autant. Que voulez-vous, il faut que chacun y mette du sien. Surtout, qu'on soit un peu plus gai, ça remonte le moral."

Le contrôle des dépenses publiques

Conférence de M. Georges Gonthier à l'Université d'Ottawa

Ottawa, 21. — La Société des conférences de l'Université d'Ottawa a clôturé son année académique, avec une conférence de M. Georges Gonthier, vérificateur général du Canada, qui a parlé de "Quelques aperçus sur le contrôle des dépenses publiques". M. Gonthier a présenté une thèse historique très élaborée.

Il a exposé en raccourci l'histoire, l'évolution, le rôle et les devoirs de l'organisme administratif ayant pour mission de sauvegarder les deniers publics. De quelque nom que cet organisme s'appelle, son but est le même dans tous les pays: surveiller, critiquer et faire rapport au Parlement.

Il ne faudrait pas croire que l'histoire du contrôle de la dépense publique est de date récente. Il existait chez les peuples anciens, notamment chez les Phéniciens, inventeurs de l'arithmétique, des poids et mesures, de la monnaie d'or et d'argent. Les Grecs n'ignoraient pas non plus la façon d'assurer à l'Etat les revenus dont il avait besoin.

Chez les Romains, les impôts, quoiqu'ils eussent pour base la force, furent établis par des maîtres de l'art d'administrer. Ils étaient répartis, parmi les contribuables, avec une certaine équité. Leur ensemble et leur ordonnance composaient un organisme puissant et formidable. Les Romains possédaient certainement une méthode de contrôle des dépenses et des revenus. Elle est disparue avec l'effondrement de l'Empire.

En France et en Angleterre les débuts de la comptabilité publique furent pénibles et son développement très lent. Par étapes on s'achemina vers un organisme de contrôle. Après bien des tentatives, des essais, des tâtonnements, on parvint à établir un étroit contrôle du fisc.

M. Gonthier raconte comment on administrait les fonds publics sous le régime français au Canada et quelles étaient les attributions de l'intendant. L'un des premiers, sir John Macdonald comprit la nécessité de nommer un vérificateur général et de créer un organisme indépendant de vérification. Le conférencier termina sa conférence en expliquant les devoirs de l'auditeur général du Canada. D'après les dispositions de la loi telle que modifiée en 1931, en ce qui concerne la vérification des comptes publics, les pouvoirs du vérificateur général ont été étendus. Mais son indépendance quant à l'administration de son bureau, reste soumise à certaines restrictions qui sont de nature à limiter l'efficacité de son fonctionnement.

Le grand congrès des avant-gardes

Le grand congrès des avant-gardes de l'A.C.J.C. aura lieu cette année à la Palestre Nationale. C'est dimanche le 1er mai qu'aura lieu le congrès auquel tous les avant-gardistes sont tenus d'assister. Il commencera à 2 h. précises. Un programme très intéressant se déroulera au cours de ce congrès. Tous les professeurs laïcs ou religieux qui s'intéressent à l'A.C.J.C. sont priés d'y assister et ils seront les bienvenus.

La "Montreal Light" verse \$1,000

Par suite du montant de \$1,000 versé à la Fédération des œuvres sociales de santé hier par la "Montreal Light, Heat & Power Consolidated", le fonds de souscriptions de la campagne de cette fédération s'élève à l'heure actuelle de \$41,000. Ce fonds fera un bon, prévoient-ils, lorsque les souscriptions générales des paroisses seront toutes versées à la fédération. Les bureaux de la fédération sont situés à la chambre 305, immeuble Aldred, rue Notre-Dame ouest.

Société de physiologie de Montréal

L'assemblée régulière de la "Société de Physiologie de Montréal", aura lieu à l'endroit habituel: Institut Bruchet, angle Demitigny et Saint-Hubert, vendredi soir, le 22 courant, à 8 heures 30 très précises. Sujets traités: 1o (a) Production accidentelle de la pleurésie au cours des suppurations; (b) Maladie ganglionnaire. Dr G. Mignault. 2o Nodules calcifiés du poumon. Dr Lasalle Laberge.

L'archevêque de Vienne est mort

Le cardinal Piffi était âgé de 67 ans et portait le chapeau rouge depuis 1914

Vienne, 21. (S. P. A.) — Le cardinal Gustave-Frédéric Piffi, archevêque de Vienne, est décédé ce matin. Il était âgé de 67 ans. Né à Landskron, diocèse de Hradec Kralov, il était fils d'un libraire. Elu archevêque de Vienne peu après le congrès eucharistique mondial qui a eu lieu dans la capitale autrichienne en 1913, il avait été élevé au cardinal par Benoît XV, le 25 mai 1914.

Après la guerre, le cardinal Piffi s'était voué au soulagement de la misère en Autriche. Il avait assisté au congrès eucharistique international de Chicago, en 1926, et était membre d'honneur du comité permanent des congrès eucharistiques internationaux.

Au "Club de publicité"

Causerie de M. Morgan Eastman

M. Morgan Eastman, de la firme McConnell & Ferguson, a donné hier au déjeuner hebdomadaire du Club de Publicité de Montréal, une causerie intitulée "Succès". Il a donné un aperçu de l'analyse qu'il a faite de la vie de cent des hommes les plus illustres de l'histoire, de ceux qui ont eu le plus de succès, dans tous les domaines. Et il a conclu que ce n'est pas l'intelligence qui fait le succès mais le développement du caractère. Et les principales qualités de caractère qui ont fait le succès des grands hommes il les énumère comme suit: la volonté, pour fouetter l'ambition, et non pas seulement des velléités; l'initiative, c'est-à-dire l'aptitude à faire ce qui doit être fait sans qu'on ait besoin de nous le dire; l'esprit de décision; la concentration qui fait converger les énergies sur la tâche à accomplir; la persévérance, et le tact.

Sur chacun de ces points, M. Eastman a donné des exemples tirés de l'histoire; il a fait des comparaisons entre les grands hommes et certains de leurs contemporains qui étaient ou sont plus brillants qu'eux, mais n'ont pas eu le même succès parce qu'ils manquaient des qualités qui ont fait réussir les autres. Il n'y a pas de secret au succès, dit-il; c'est aussi clair que l'A.B.C. pour qui lit intelligemment la vie des grands hommes. Et tout individu qui applique ces principes réussira dans la mesure où il les réalisera.

Mort de Mme Léon Ringuet

St-Hyacinthe, 21 (D.N.C.) — Mme Léon Ringuet, née Cécile Hamel, est décédée ici à 3 h. ce matin, à l'âge de 66 ans et 4 mois. Elle était la femme du musicien bien connu, Léon Ringuet, directeur depuis plus de 50 ans de la Société philharmonique de St-Hyacinthe. Outre son mari, la défunte laisse trois fils, Me Gaston Ringuet, c.r., avocat à Drummondville, Louis et Adrien, de St-Hyacinthe, une fille, Mme J. E. Thériault, Germaine, de St-Hyacinthe, et huit petits-enfants.

Elle laisse encore son beau-fils, M. Thériault, ses belles-filles, Mme Gaston Ringuet et Louis Ringuet; un frère, M. Georges Hamel, d'Everett, Mass.; trois sœurs, Mmes Frérot Saint-Jacques (Ida), Georges Proulx (Emma), et Mlle Caroline Hamel, toutes trois de St-Hyacinthe.

Les funérailles auront lieu samedi matin à 10 heures, à la cathédrale de St-Hyacinthe.

L'entrée du député Davies à la Chambre

Ottawa, 21. — Le nouveau député conservateur de la circonscription albertaine d'Athabaska, M. Percy G. Davies, a fait son entrée hier après-midi à la Chambre des Communes. MM. Bennett et Guthrie l'ont présenté au président.

M. Davies, qui n'a que vingt-neuf ans, se trouve être le plus jeune député de la Chambre des Communes. Il a été élu récemment dans une élection complémentaire qui avait été rendue nécessaire par la mort, survenue accidentellement, de M. Buckley, député libéral d'Athabaska.

Canada et Nlle-Zélande

Ottawa, 21. — Le ministre du Commerce, M. Stevens, en réponse à une question de M. Ian MacKenzie, député de Vancouver, a déclaré hier après-midi qu'il lui sera probablement possible de faire une déclaration à la Chambre à propos d'un nouvel accord commercial entre le Canada et la Nouvelle-Zélande.

Un monopole de la radio

M. E. W. Beatty suggère que les émissions radiophoniques au Canada soient contrôlées par un monopole privé sous la surveillance d'une commission fédérale — L'annonce directe

Ottawa, 21. — M. E. W. Beatty, président du Pacifique Canadien, a témoigné hier, devant le comité parlementaire de la radio. Comme nous le disions hier, M. Beatty suggère que la radio soit contrôlée entièrement par un monopole privé sous la surveillance d'une commission fédérale.

Ce monopole comprendrait les propriétaires de postes émetteurs actuels plus les compagnies ferroviaires qui d'ailleurs sont déjà propriétaires de postes. La corporation du monopole privé serait établie par actions pour un total maximum de \$5,000,000. En plus, lorsque les propriétaires de stations émettrices décideront de ne plus faire partie du monopole, celui-ci achètera ses actions.

En plus, ce monopole serait assisté d'un comité consultatif composé en majeure partie des délégués des grands intérêts commerciaux et industriels du pays.

M. Beatty dit que le premier but de la corporation ou des intérêts privés qu'elle représenterait, ne serait pas le gain, quoique la corporation s'attende à en réaliser.

Il estime aussi que le plan Aird, qui ne permet que l'annonce indirecte par la simple mention des annonceurs, est insuffisant.

Quant au danger de voir le contrôle de cette corporation passer à l'étranger, M. Beatty prétend qu'avec une clause attachée à chaque action du stock, il sera possible de l'éviter.

M. Beatty, sur une question de M. Garland, admet que la radio, de par sa nature, se prête au monopole, et que son plan serait en somme de placer la radio canadienne entre les mains d'un monopole privé. Mais il ne croit pas que le danger de l'ingérence politique soit aussi grand avec le monopole privé qu'avec le monopole d'Etat.

M. Euler, député libéral de Waterloo, déclare qu'en somme la radio serait entre les mains d'un monopole privé dont le principal but serait de faire de l'argent. Il est d'avis qu'avec ce système, la commission fédérale devrait avoir des pouvoirs aussi grands que ceux de la Commission des chemins de fer.

Le radium au Canada

Les sénateurs discutent de nouveau la question

Ottawa, 21. — Le Dr Schaffner a repris, hier, au Sénat, le débat sur la réglementation du radium. Il a dit qu'il faut décider immédiatement si on aura recours à l'étatisation ou si on laissera la direction de cette activité à quelque organisme particulier.

Le sénateur Schaffner fait l'histoire de la découverte et de la production du radium, comme de son application au traitement du cancer. En 1921, il mourut 4,226 cancéreux au Canada, soit 75 morts par 100,000 de population, et, en 1928, 6,470, soit 92 par 100,000. Le nombre des cas de cancer augmente graduellement. La science a résolu en une large mesure le problème de maladies comme la typhoïde, la petite vérole, la diphtérie, la fièvre jaune ou la malaria. Le succès réalisé en ce domaine permet d'espérer qu'on lancera une attaque formidable contre le cancer, le plus grand danger à la santé de la nation.

Un grand médecin a dit que la valeur de 10 cents de radium peut faire un million de dommages. C'est pourquoi l'emploi du radium doit être fait avec le plus grand soin et l'on doit s'efforcer de préparer des spécialistes en cette ligne. C'est pourquoi aussi, il faut restreindre l'emploi du radium aux centres médicaux où existe une école de médecine. Les Etats-Unis, le Congo belge et la Tcheco-Slovaquie ont été les trois pays producteurs de radium. La moitié du radium produit sert à des fins commerciales, surtout pour les cadrons illuminés, des montres ou des horloges. Cet emploi commercial est fort dangereux pour ceux qui travaillent dans ces industries.

L'orateur dit, en terminant, qu'on pourrait établir des cliniques anticancéreuses pour assurer l'application du radium par des experts, et que le Dominion devrait unir ses efforts à ceux des provinces dans la lutte contre le cancer.

Le Dr Lacasse demande l'ajournement du débat et la séance est levée, jusqu'à cet après-midi.

Le sort du tunnel de la rue Gosford

Le sort du tunnel de la rue Gosford dépend maintenant d'un propriétaire d'une bâtisse attenante au marché Bonsecours. Le comité exécutif a décidé d'offrir une certaine somme à ce propriétaire pour sa bâtisse. S'il refuse, le projet du tunnel sera abandonné.

Un livre de récompense

Les commissaires d'école qui voudront choisir pour leurs grands élèves un livre de récompense d'une belle tenue littéraire et morale pourront offrir Sir Wilfrid Laurier, Canadien, par Robert Rumilly. Le succès de ce livre n'est pas à souligner. Plus de cent articles de fond lui ont été consacrés dans la presse, en France, au Canada, en Belgique, en Suisse, en Italie, etc. Le R. P. Donceur en a fait un splendide éloge dans les *Etudes*, revue des Pères Jésuites. Ce livre est en outre conçu en toute impartialité politique, comme un hommage à un grand Canadien. Sa lecture est attachante et exaltante. Les jeunes hommes y puiseront d'utiles leçons, en même temps qu'un vif plaisir. Sir Wilfrid Laurier, Canadien, est en vente au service de librairie du *Devoir*, au comptoir et par la poste, \$0.75.

DUPUIS

Vente de véritables AXMINSTER aux dessins orientaux



4'6 x 7'6	6'9 x 9'	9' x 9'	9' x 10'6	9' x 12'
8.90	17.25	22.75	26.75	29.75

Reproduction remarquable de riches dessins orientaux ainsi que fleurs, motifs géométriques et autres dans les tons très sombres ou mi-foncés. Ce lot comprend 127 carpettes toutes de première qualité. Prix variant selon les dimensions.

DUPUIS—au cinquième (Demotigny)

PLateau 5151

Dupuis Frères

J.-N. Dupuis, prés. honoraire
A.-J. Dugal, v.-p. et dir. géral

Albert Dupuis, président
Armand Dupuis, sec.-trés.

Conférence sur l'ancien temps

Le Cercle Saint-Viateur de l'A. C. J. C., qui a fondé à Outremont l'œuvre des conférences avec un succès encourageant, va clore l'année dans ce domaine par une causerie qui promet d'être intéressante et récréative.

Après avoir prêché le carême à Saint-Viateur, le Père Gauthier a accepté de clore les activités du Cercle par une causerie intitulée: "La veillée... de l'ancien temps", ou il fera revivre les veillées à la campagne il y a une centaine d'années: veillées ordinaires, veillées-danses, veillées-frocs.

Cette soirée aura lieu mardi, le 26 avril, à 8 h. 30, dans la salle de l'Académie Québécoise.

M. Jean Melançon et sa fille Madeleine, rempliront la partie récréative du programme.

C'est M. le juge Fabre-Surveryer, de la Cour Supérieure, qui présidera et qui fera l'allocation finale. Billets en vente au presbytère.

Vézina Dubé condamné à cinq ans

Sherbrooke, 21. (S. P. C.) — Vézina Dubé, trouvé coupable de "manslaughter" au cours du procès qu'il a subi à la suite de la mort de René Malloy, de Norton Mills, Vermont, a été condamné à 5 ans de pénitencier. L'appel de Dubé au sujet de la sentence a été argumenté devant la Cour Supérieure à Montréal et les juges ont pris la cause en délibéré. Albert St-Pierre, condamné à être pendu pour le meurtre de Malloy, a perdu son appel mardi.

A l'Amicale Champlain

GRANDE PARTIE DE CARTES-CE SOIR A LA SALLE PAROISSIALE SAINT-VINCENT DE PAUL.

Les Anciens de l'Ecole Champlain ont organisé une grande partie de cartes qui aura lieu ce soir, à la salle paroissiale de Saint-Vincent de Paul, rue Sainte-Catherine est, tout à côté de l'église. Invitation cordiale à tous les anciens et au public en général. Des cartes seront en vente à la porte de la salle.

SAMEDI: Le "Devoir" commémorera la publication de l'"Erreur d'une mère", de Victor Féli.

Toujours en disponibilité

Si vous déposez à l'une ou l'autre de nos succursales du Québec, de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et de l'île du Prince-Edouard, vous avez votre argent constamment en disponibilité.

Vous pouvez en retirer un intérêt raisonnable sur vos dépôts. Si vous décidez un jour de saisir une occasion favorable, vous avez l'argent sous la main et vous pouvez ainsi le faire fructifier avantageusement.

IL IMPORTE D'AVOIR UN COMPTE DE BANQUE BIEN GARNI.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Sir Hornsbyds Laporte, K.B., C.P. Président.

Chas.-A. Roy, Gérant-Général.

CHANGEMENTS dans les HORAIRES

en vigueur DIMANCHE, le 1er MAI

Tous renseignements maintenant fournis par les agents.

PACIFIQUE CANADIEN CANADIEN NATIONAL

Assermentation de l'échevin Holland

L'échevin Holland, représentant du quartier Saint-Michel, qui était malade depuis plusieurs semaines, a été asserrmenté, chez lui, no 2221, avenue du Parc. Son état de santé s'améliore sensiblement et il sera sur pieds d'ici deux semaines, tout probablement.

LA CAMPAGNE DES OEUVRES SOCIALES DE SANTE



La campagne de souscription entreprise par la Fédération des Oeuvres Sociales de Santé se poursuit avec succès. — Voici un groupe d'organisateur de la campagne, photographié avant le grand souper canadien donné lundi soir dans la salle paroissiale de l'Immaculée Conception. De gauche à droite, en bas, on remarque M. le chanoine A. Valois, M. Ernest Tétrault, C.R., le sénateur R. Dandurand. En arrière: M. Ernest Savignac, P.S.S., M. de Gaspé Beaubien, M. Louis Lacoste, le docteur Lucien Miller, M. Arthur Saint-Pierre, M. Maurice Tremblay.